

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut être considérée comme une province de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre. L'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ces principes ne font que se donner un mauvais service au Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

# LE DEVOIR

Montréal, mardi 25 juin 1946  
VOLUME XXXVII — No 144  
REDACTION ET ADMINISTRATION  
430 EST. NOTRE-DAME, MONTRÉAL  
TELEPHONE : \*Belair 3351  
SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES  
Administration : Belair 3361  
Rédaction : Belair 2984  
Gérant : Belair 2239

Directeur : Georges PELLETIER  
FAIS CE QUE DOIS  
Rédacteur en chef : Omer HEROUX

## L'ouverture de la campagne électorale dans Compton (Voir pages 2, 7 et 10)

### Lendemain de fête

Inévitables dangers — Où chacun de nous doit faire sa part — La lutte sur tous les terrains — La besogne des plus humbles — Une grande leçon d'espérance — "Où le père a passé passera bien l'enfant"

La Saint-Jean-Baptiste est chose du passé; mais notre groupe demeure, avec tous les problèmes que posent son existence et notre volonté de vivre.

Des manifestations comme celle d'hier ont leur grande, leur indiscutable importance. Elles donnent aux gens du dehors, elles nous donnent à nous-mêmes une impression de force. Elles permettent de rappeler avec éclat l'essentiel de nos devoirs.

Mais il faut qu'elles aient un lendemain; il faut que ce lendemain se prolonge indéfiniment et sur tous les terrains.

Il faut que nous nous mettions bien dans la tête que la survie de notre peuple, son expansion normale sont choses qui dépendent de chacun de nous, de la multitude de nos actes quotidiens, si modestes soient-ils.

Le danger des grandes manifestations, le danger même du rappel des actes de grand éclat, c'est d'insinuer dans la pensée, dans les habitudes d'esprit de certains qu'il n'est d'action nationale que par les gestes grandioses et les hauts chefs.

Or, de fait — et tout le monde le sait — ces actes grandioses ne représentent qu'un aspect de la vie nationale. Nous devons saluer La Fontaine et son inoubliable hommage à la langue française; mais, à côté de La Fontaine et de ses compagnons, il faut que notre reconnaissance monte vers la multitude des petits et des inconnus qui, dans l'obscurité de leur très modeste vie, ont gardé chez nous les mots français.

De même, sur tous les terrains et dans tous les domaines.

Ce fut l'histoire d'hier, ce sera celle de demain. Nous vaudrions dans la mesure où chacun de nous, dans les plus modestes détails, fera son plein devoir.

Le grand danger, ce n'est pas un événement catastrophique qui prétendrait, d'un coup, nous supprimer. On ne tentera probablement rien de plus considérable, de plus totalitaire si l'on peut dire, que la déportation des Aca-

diens. Or, somme toute, la Déportation a été une faillite, une heureuse faillite.

Le danger le plus grave, d'autant plus grave qu'il ne se présente point sous une forme agressive et voyante, c'est la désintégration du groupe, individu par individu, sous la pression d'un milieu hostile ou même simplement indifférent, c'est, en chacun de nous, la diminution — presque inconsciente souvent — du vouloir vivre, de la volonté de résistance.

Et c'est contre ce danger quotidien, qui nous menace tous, qu'il faut constamment, inlassablement réagir.

Autre danger, de caractère assez insidieux, contre lequel il faut mettre en garde tous les esprits: celui de ne voir dans la défense nationale qu'une action de caractère limité, qui se résumerait à des questions de langue, de situations administratives, d'écoles même.

Il faut ne jamais perdre de vue que la défense nationale embrasse toute la vie. Elle veut des maisons qui permettent aux enfants de se développer normalement, elle veut une formation qui porte au maximum leur valeur intellectuelle et morale, elle veut un régime économique qui assure à tous le moyen de vivre une vie féconde.

Et, pour peu qu'il s'y arrête, chacun le constatera, c'est là une besogne quotidienne; c'est la besogne de tous.

Il n'est personne, si humble soit-il, qui ne puisse apporter à l'œuvre commune sa part de travail, d'efficacité travail.

Nous ne nous faisons point d'illusion sur les périls auxquels nous sommes exposés. Ce serait une grosse erreur. Mais, nous compte fait, notre histoire, en dépit de ses pages sombres, n'est-elle pas une grande leçon d'espérance? Combien de fois a-t-on vainement sur nous entonné des chants funèbres?

Et, grâce à Dieu, nous vivons toujours.

Où le père a passé passera bien l'enfant...  
Pourvu qu'il le veuille, et qu'il n'oublie point d'ou rayonner les grâces souveraines.

### Le droit de veto et la course aux armements atomiques

Le Conseil de Sécurité a rejeté la plainte polonaise contre Franco — Désaccord des Quatre sur la navigation danubienne — Le problème de Trieste

La Commission de l'énergie atomique tient sa troisième séance aujourd'hui, et tout indique que les projets de contrôle international en matière atomique vont se multiplier. L'Australie a préparé une formule de compromis dans le but de concilier les vues des Etats-Unis et de la Russie. Ce nouveau projet incline vers la proposition de Washington en ce qu'il comporte l'établissement d'un contrôle suprême qui pourra éventuellement devenir l'Autorité internationale qu'a préconisée M. Baruch.

L'Australie s'oppose à la proposition soviétique d'établir deux comités distincts, le premier pour l'échange des renseignements scientifiques en matière atomique entre les Nations Unies, et l'autre qui aurait pour unique fonction d'assurer le contrôle de l'énergie atomique. En annonçant son projet, M. Ewart, qui est président de la Commission, a dit qu'il n'a pas d'objection à l'établissement de petits comités, mais que le comité suprême doit diriger tout le travail afin que le problème atomique soit résolu le plus tôt possible.

Le délégué polonais, M. Lange, a annoncé qu'il présentera lui aussi aujourd'hui un programme pour l'énergie atomique, et le délégué français a dit qu'il est prêt à soumettre des modifications au projet des Etats-Unis pour en faire une base de discussion acceptable à tous les membres.

Le projet soviétique était déjà une riposte à celui de Washington. A Moscou hier, la "Pravda" a attaqué vigoureusement la proposition de M. Baruch. Elle y voit la mise en œuvre d'une diplomatie atomique qui vise à la domination du monde, et conclut que de telles ambitions ne peuvent pas réussir de nos jours. Le journal russe accuse aussi les Etats-Unis de vouloir consolider leur monopole dans la production des armes atomiques. Il reprend l'argument invoqué par M. Gromyko: que c'est une tentative pour hâter l'abandon du principe d'unanimité entre les grandes puissances dans le règlement des questions essentielles; c'est-à-dire une attaque contre le droit de veto.

Le compromis proposé par M. Ewart garde de la formule de Washington l'élément contrôle; il emprunte au projet soviétique la formation d'un organisme qui entreprendra d'établir ce contrôle. La phase des négociations se déroulerait ainsi sous les auspices d'un corps international, tandis que d'après le projet de Washington, l'Autorité internationale prévue ne serait instituée qu'après négociations par les Cinq d'un pacte assurant la surveillance et le contrôle efficaces de l'énergie atomique.

Une solution de cette divergence secondaire dans les formalités n'avancera pas beaucoup les choses. La vraie pierre d'achoppement, dans la formule Ewart comme dans le projet Baruch, c'est l'efficacité du contrôle ultime, c'est-à-dire la disparition du droit de veto dans ce domaine. La formule que M. Lange est en train de mettre au point montre que c'est bien là qu'est le noeud du problème. Sa proposition s'inspire de la déclaration faite à Londres, devant l'Assemblée générale, le 24 janvier, par M. Modzelewski, sous-secrétaire des Affaires étrangères de la Pologne. Il s'agit simplement pour les puissances de proclamer que l'énergie atomique doit servir exclusivement à des fins pacifiques, et de décréter la mise hors la loi des armes atomiques destinées à la destruction massive des populations.

Le débat sur l'Espagne n'a jamais eu l'acuité du différend iranien; le grand danger résidait dans la possibilité d'un incident qui aurait provoqué une déclaration de guerre de la France; les élections du 2 juin ont pratiquement écarté ce danger, et le débat sur le régime de Madrid est éteint par celui de l'énergie atomique comme par les négociations des Quatre.

Les ministres réunis à Paris pour préparer les traités de paix ont rejeté hier les réclamations de l'Australie sur la partie du sud du Tyrol; ils ne se sont pas entendus sur le tracé de la frontière franco-italienne, ni sur le partage de la flotte italienne, ni quant à la liberté de la navigation sur le Danube. Hier soir MM. Byrnes et Molotov ont eu une conférence d'une demi-heure à la demande du délégué soviétique.

MM. Bevin, Byrnes et Bidault ont préconisé une déclaration conjointe des Quatre à l'appui du principe de la liberté de navigation sur le Danube. M. Molotov s'y est objecté en disant que le Conseil ne pourrait pas prendre une telle décision sans la participation des pays danubiens immédiatement intéressés. M. Byrnes a riposté que si les Quatre convoquaient la conférence de paix comme il l'a proposé, ces pays pourraient être entendus. La thèse de M. Molotov c'est que les grands vainqueurs doivent se mettre d'accord avant de convoquer la conférence; mais il rejette les garanties de liberté politique et économique que les autres ministres veulent inscrire dans les traités, sous prétexte que ces pays devraient participer à de telles décisions. C'est un cercle vicieux.

On a rapporté que M. Molotov accepterait sous condition un compromis proposé par M. Bidault sur le partage de la flotte italienne. La liste des vaisseaux qui seraient laissés à l'Italie selon cette formule est à mi-chemin entre celle que proposent Londres et Washington d'une part, et celle de Moscou. M. Molotov a dit qu'il accepterait cette liste, sous réserve de la façon dont le reste de la flotte serait réparti.

Il semble que l'entrevue d'hier soir entre MM. Byrnes et Molotov portait sur Trieste, et c'est ce problème que les Quatre étudient aujourd'hui. Aux dernières nouvelles, la Russie et les Etats-Unis s'opposent au compromis français pour l'internationalisation de la ville. En vertu de ce projet, la ville serait internationalisée pendant une période de dix ans et resterait pendant ce temps sous l'autorité de l'O.N.U. A l'expiration de cette période un plébiscite déterminerait l'attribution de la ville entre les deux pays qui la réclament: l'Italie et la Yougoslavie.

L'objection des Etats-Unis à ce projet, c'est que dans le passé ces formules d'ajournement ont été essayées sans succès. Un plébiscite tenu actuellement serait sûrement favorable à l'Italie, et un ajournement provoquerait une campagne de propagande peu propice à la pacification de la région. Mais ce qui rendrait un tel régime provisoire encore plus dangereux, c'est le désaccord croissant des grandes puissances, de sorte que cette zone deviendrait un foyer de conflit entre le bloc soviétique et le bloc occidental.

Le débat sur l'Espagne n'a jamais eu l'acuité du différend iranien; le grand danger résidait dans la possibilité d'un incident qui aurait provoqué une déclaration de guerre de la France; les élections du 2 juin ont pratiquement écarté ce danger, et le débat sur le régime de Madrid est éteint par celui de l'énergie atomique comme par les négociations des Quatre.

Les ministres réunis à Paris pour préparer les traités de paix ont rejeté hier les réclamations de l'Australie sur la partie du sud du Tyrol; ils ne se sont pas entendus sur le tracé de la frontière franco-italienne, ni sur le partage de la flotte italienne, ni quant à la liberté de la navigation sur le Danube. Hier soir MM. Byrnes et Molotov ont eu une conférence d'une demi-heure à la demande du délégué soviétique.

MM. Bevin, Byrnes et Bidault ont préconisé une déclaration conjointe des Quatre à l'appui du principe de la liberté de navigation sur le Danube. M. Molotov s'y est objecté en disant que le Conseil ne pourrait pas prendre une telle décision sans la participation des pays danubiens immédiatement intéressés. M. Byrnes a riposté que si les Quatre convoquaient la conférence de paix comme il l'a proposé, ces pays pourraient être entendus. La thèse de M. Molotov c'est que les grands vainqueurs doivent se mettre d'accord avant de convoquer la conférence; mais il rejette les garanties de liberté politique et économique que les autres ministres veulent inscrire dans les traités, sous prétexte que ces pays devraient participer à de telles décisions. C'est un cercle vicieux.

On a rapporté que M. Molotov accepterait sous condition un compromis proposé par M. Bidault sur le partage de la flotte italienne. La liste des vaisseaux qui seraient laissés à l'Italie selon cette formule est à mi-chemin entre celle que proposent Londres et Washington d'une part, et celle de Moscou. M. Molotov a dit qu'il accepterait cette liste, sous réserve de la façon dont le reste de la flotte serait réparti.

Il semble que l'entrevue d'hier soir entre MM. Byrnes et Molotov portait sur Trieste, et c'est ce problème que les Quatre étudient aujourd'hui. Aux dernières nouvelles, la Russie et les Etats-Unis s'opposent au compromis français pour l'internationalisation de la ville. En vertu de ce projet, la ville serait internationalisée pendant une période de dix ans et resterait pendant ce temps sous l'autorité de l'O.N.U. A l'expiration de cette période un plébiscite déterminerait l'attribution de la ville entre les deux pays qui la réclament: l'Italie et la Yougoslavie.

L'objection des Etats-Unis à ce projet, c'est que dans le passé ces formules d'ajournement ont été essayées sans succès. Un plébiscite tenu actuellement serait sûrement favorable à l'Italie, et un ajournement provoquerait une campagne de propagande peu propice à la pacification de la région. Mais ce qui rendrait un tel régime provisoire encore plus dangereux, c'est le désaccord croissant des grandes puissances, de sorte que cette zone deviendrait un foyer de conflit entre le bloc soviétique et le bloc occidental.

### Lettre d'Ottawa

#### La réforme de la représentation est maintenant complète

L'amendement à la loi de l'extension des frontières — Redressement de toutes injustices dont souffrait le Québec — Vieille réclamation à laquelle faisait écho l'annuaire statistique de Québec — La question du Labrador

Ottawa, 25 (D.N.C.) La Chambre des Communes a finalement disposé de la réforme de la représentation qui sera maintenant soumise au Sénat. Elle avait voté jeudi soir la résolution qui demande au Parlement de Westminster d'amender l'article 51 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et de substituer un nouveau mode de redistribution à celui qui était en usage depuis 1867. Elle a adopté en quelques minutes hier après-midi un amendement à la loi de l'extension des frontières du Québec de 1912 qui est le complément logique de cette résolution. C'est le ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent, qui a piloté les deux mesures.

L'ensemble de cette législation corrige toutes les injustices dont le Québec avait à souffrir du point de vue de sa représentation au Parlement fédéral depuis une trentaine d'années. En raison de la clause 4 de l'article 51 qui faussait la représentation selon la population, la province de Québec qui servait de pivot pour la redistribution et dont le nombre de députés ne pouvait donc pas s'accroître, voyait son influence injustement réduite du fait que la plupart des autres provinces bénéficiaient d'exceptions qui augmentaient indûment leur représentation. L'annuaire statistique de Québec de 1915, qui consacre toute une notice intéressante à cette question de la représentation fédérale, résumait la question en ces termes (P-65): "D'après les résultats du recensement de 1911, le prochain Parlement canadien devrait comporter 224 députés, si l'on faisait une juste répartition sur une base secrètement numérique d'après la population de Québec, censée être le pivot de la représentation au Parlement. Suivant la constitution de 1867 et ses amendements, si l'on procédait maintenant au remaniement de la carte électorale, le nombre des députés serait de 238. C'est 14 de plus que ce qu'indique une répartition absolument numérique: 1 est donné au Yukon, 3 d'après l'amendement de "autant de députés que de sénateurs, 10 grâce à la clause du vingtième."

Le nouveau mode de redistribution qui vient d'être adopté établit la représentation strictement selon la population, sauf une exception dans le cas du Yukon et une autre dans le cas de l'île du Prince-Edouard.

L'île du Prince-Edouard aura 2 députés de plus que ne la justi-

### L'actualité

#### Les dix députés de plus

A propos de l'accroissement du nombre des députés fédéraux, un membre de la Chambre des communes — il s'agit évidemment d'un oppositoniste — a cru interpréter le sentiment de l'homme de la rue et s'est exprimé en ces termes démagogiques:

"L'homme de la rue se dit que nous avons un gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et toutes les administrations municipales et, qu'en somme, nous avons un trop grand nombre de gouvernements au pays."

L'opinion poursuit: "S'il examinait le petit livre que l'on désigne sous le nom de Guide parlementaire, il constaterait, si ses chiffres correspondent aux calculs rapides que j'ai faits au cours des dernières minutes, qu'il y a 96 sièges... La Chambre des Communes compte 245 députés. Dans les législatures provinciales, le nombre des députés s'établit de la façon suivante: Alberta, 60; Manitoba, 55; Colombie britannique, 48; Nouveau-Brunswick, 48; Nouvelle-Ecosse, 30; Ontario, 90; Ile du Prince-Edouard, 30; Québec, 91; Saskatchewan, 55, soit un total de 507 députés provinciaux au total. Il faudrait ajouter les milliers de conseillers municipaux et les centaines de maires... Faut-il s'étonner que l'homme de la rue prétende que nous avons une pléthore de gouvernements? Que va-t-il penser quand il verra que le Gouvernement veut donner dix députés de plus à la Chambre des Communes?"

L'honorable contradicteur dresse ensuite ce sombre bilan:

"C'est-à-dire que ces dix députés de plus toucheraient l'indemnité que nous recevons maintenant et un premier calcul approximatif indique que c'est un supplément de 360,000 aux dépenses du contribuable. Mais ce n'est pas tout. Nous avons la chance de voyager gratuitement en chemin de fer, et si nous venons de loin, le contribuable a la bienveillance d'acquiescer nos frais de déplacements. Ajoutons aussi que nous jouissons de la franchise postale et que nous recevons gratuitement une foule d'imprimés. Or si dix autres députés viennent grossir nos rangs, il faudra accroître le tirage de ces imprimés, c'est-à-dire que chaque ministère devra dépenser davantage afin de communiquer à dix députés de plus la matière imprimée que chaque ministère prodigue si libéralement. Il faudra aussi employer dix sténos nouveaux dans la cafétéria ou au restaurant du Parlement selon le cas."

Et puis le Parlement est déjà exigu; ses places sont comptées: "Je ne demande, ajoute le pessimiste, si l'on ne devra pas songer à agrandir l'édifice lorsqu'il faudra mettre à la disposition des nouveaux députés peut-être dix et sûrement cinq nouveaux bureaux. Ne faut-il pas ajouter un étage, ou comme le conseille mon voisin, un appentis à l'édifice?"

Cela entrainera évidemment au moins dix discours de plus, lance un autre opinant.

Chacun pourrait, pour son compte, continuer la charge, car c'en est une et la retourner contre les oppositonistes conservateurs qui ont,

### Bloc-notes

Angleterre et Argentine

Une dépêche transmise de Buenos-Aires par l'Associated Press signale le fait de l'arrivée dans la capitale argentine de sir Percival Llesching, second secrétaire du Board of Trade britannique, autrement dit du ministère britannique du Commerce. Sir Percival doit entrer immédiatement en conversation avec le nouveau président de l'Argentine, M. Peron, en vue du règlement du problème tant controversé des relations commerciales anglo-argentes.

Cette visite du secrétaire du ministère du Commerce de Grande-Bretagne ne fait qu'en précéder une autre beaucoup plus impressionnante. Vers le premier juillet une mission britannique nombreuse débarquera à Buenos-Aires. Sir Wilfred Eadey, haut fonctionnaire de l'Echiquier, en aura la direction, et en feront partie M. Walter Simon, également fonctionnaire de l'Echiquier, qui fut pendant la guerre conseiller financier du gouvernement de Londres en Argentine; M. F. F. Poll, de la Banque d'Angleterre; M. W. Strath, du ministère des Approvisionnements; M. David Pollock, conseiller juridique; sir Montague Eddy, président du consortium ferroviaire anglo-argentin, quelques autres encore.

Malgré des apparences de bouderies contre l'Argentine pendant la guerre et depuis la guerre, en dépit de manifestations pas autrement sympathiques à l'endroit de M. Peron, désigné par le gouvernement Bennett, se sont fait rappeler, en maintes circonstances, que l'Angleterre avait de vastes intérêts en Amérique latine et tout particulièrement en Argentine. On évalue alors ces intérêts, au seul pays argentin, dans les cent ou cent cinquante millions de livres sterling. Il paraît qu'à l'heure présente les biens britanniques qui se trouvent figés ou gelés en Argentine représentent une valeur qui peut osciller entre £200,000,000 et £250,000,000. Les industries argentines de la production du blé et du maïs, de l'élevage et de

### Comme en 1932

Au moment de la conférence économique et impériale d'Ottawa, en 1932, les représentants du Canada, désignés par le gouvernement Bennett, se sont fait rappeler, en maintes circonstances, que l'Angleterre avait de vastes intérêts en Amérique latine et tout particulièrement en Argentine. On évalue alors ces intérêts, au seul pays argentin, dans les cent ou cent cinquante millions de livres sterling. Il paraît qu'à l'heure présente les biens britanniques qui se trouvent figés ou gelés en Argentine représentent une valeur qui peut osciller entre £200,000,000 et £250,000,000. Les industries argentines de la production du blé et du maïs, de l'élevage et de

### Le carnet du grincheux

On offre aux jeunesse une carrière nouvelle: le métier de scaphandrier. A Québec, on enseigne maintenant l'art de disparaître et de travailler sous l'eau.

Profession lucrative et peu encombrée, comme aussi, merveilleux expédient pour les temps chauds: être domicile sous l'onde au royaume des poissons. Par surcroît, alibi commode pour éluder ses créanciers.

De l'avis d'un juriste "le Parlement impérial pourrait en tout temps abroger en entier la loi constitutionnelle de 1867, sans le consentement du Canada et malgré ses protestations, en dépit de l'histoire, des termes, de l'objet, ou du but de la loi".

Un bel après-midi, en attendant leur partie de golf, les députés et les lords de Westminster pourraient tout simplement supprimer par des "yeas" les 147 articles de la loi confédérative et leurs amendements.

Nous serions quittes pour recommencer en neuf. Voilà, certes, une éventualité imprévue mais possible; elle s'appuie d'ailleurs sur une doctrine certaine. Comme quoi nous sommes encore plus à la merci de Londres que certains se l'imaginent.

Le Grincheux

### Choses d'hier et d'aujourd'hui

Si l'on dit du mal de toi et qu'il soit véritable, corrige-toi; si ce sont des mensonges, ris-en.

EPICETE

### Le carnet du grincheux

On offre aux jeunesse une carrière nouvelle: le métier de scaphandrier. A Québec, on enseigne maintenant l'art de disparaître et de travailler sous l'eau.

Profession lucrative et peu encombrée, comme aussi, merveilleux expédient pour les temps chauds: être domicile sous l'onde au royaume des poissons. Par surcroît, alibi commode pour éluder ses créanciers.

De l'avis d'un juriste "le Parlement impérial pourrait en tout temps abroger en entier la loi constitutionnelle de 1867, sans le consentement du Canada et malgré ses protestations, en dépit de l'histoire, des termes, de l'objet, ou du but de la loi".

Un bel après-midi, en attendant leur partie de golf, les députés et les lords de Westminster pourraient tout simplement supprimer par des "yeas" les 147 articles de la loi confédérative et leurs amendements.

Nous serions quittes pour recommencer en neuf. Voilà, certes, une éventualité imprévue mais possible; elle s'appuie d'ailleurs sur une doctrine certaine. Comme quoi nous sommes encore plus à la merci de Londres que certains se l'imaginent.

Le Grincheux

### Le carnet du grincheux

On offre aux jeunesse une carrière nouvelle: le métier de scaphandrier. A Québec, on enseigne maintenant l'art de disparaître et de travailler sous l'eau.

Profession lucrative et peu encombrée, comme aussi, merveilleux expédient pour les temps chauds: être domicile sous l'onde au royaume des poissons. Par surcroît, alibi commode pour éluder ses créanciers.

De l'avis d'un juriste "le Parlement impérial pourrait en tout temps abroger en entier la loi constitutionnelle de 1867, sans le consentement du Canada et malgré ses protestations, en dépit de l'histoire, des termes, de l'objet, ou du but de la loi".

Un bel après-midi, en attendant leur partie de golf, les députés et les lords de Westminster pourraient tout simplement supprimer par des "yeas" les 147 articles de la loi confédérative et leurs amendements.

Nous serions quittes pour recommencer en neuf. Voilà, certes, une éventualité imprévue mais possible; elle s'appuie d'ailleurs sur une doctrine certaine. Comme quoi nous sommes encore plus à la merci de Londres que certains se l'imaginent.

Le Grincheux

# Nous sommes prêts à collaborer avec ceux qui veulent collaborer

### Le premier ministre de la province a parlé hier soir à East-Angus — "Nous traversons les heures les plus graves que nous ayons jamais traversées" — Le respect des droits et de la constitution — Le communisme

(Par GUY LEMAY)  
East Angus, 24 — Le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, a parlé hier soir à East Angus. M. Duplessis a déclaré que nous traversons les heures les plus graves de notre histoire. Il se dessine, dit-il, une campagne de centralisation et d'assimilation excessivement dangereuse, excessive, menaçante.

Le résultat de l'élection du 3 juillet prochain, dit le premier ministre, ne changera rien. Le gouvernement continuera quand même à gouverner et sa position est solide. Le chef de l'Union Nationale soutient cependant qu'il faut élire le candidat de l'Union Nationale, qui représente les idées que la majorité de la population préconise.

Nous sommes, continue le premier ministre, devant une situation où nous avons besoin plus que jamais de la bonne entente et de l'harmonie et surtout de la solidarité.

### La conférence fédérale-provinciale

Le premier ministre de la province parle aussi de la conférence fédérale-provinciale. Nous sommes allés à Ottawa, dit-il, pour faire respecter les libertés, les prérogatives et les droits de la province. Nous sommes toujours prêts à collaborer avec ceux qui veulent collaborer, mais nous combattons toujours ceux qui veulent nous assimiler.

Parlant des résultats de la conférence, M. Duplessis dit qu'il n'y avait aucun moyen d'entente, à moins de vendre la race et la province. Et cela, dit le premier ministre, je ne le ferai jamais. Québec est toujours prêt à collaborer pour la grandeur du pays et de la province de Québec, mais nous n'assistons jamais à la destruction de notre autonomie; tant que nous serons au pouvoir.

Le gouvernement de l'Union nationale, continue toujours M. Duplessis, veut que tous les parents puissent faire éduquer leurs enfants dans la religion et dans la langue qu'ils préfèrent. Les prérogatives que nos pères ont conquises nous ne pouvons les abandonner ainsi, d'autant plus que la constitution nous les accorde et nous les garantit.

M. Duplessis dit encore que le gouvernement d'Ottawa veut faire de nous des serviteurs sur une terre qui nous appartient. De maîtres que nous sommes, ils veulent faire de nous des esclaves, dit le premier ministre. Et il continue en disant qu'Ottawa nous a demandé d'abandonner des droits sur les successions, pour nous donner en retour, une certaine somme d'argent. Le gouvernement fédéral nous demandait de taxer le peuple de la province de Québec, alors que ce même peuple était surtaxé. On nous imposait en plus une taxe de 20 pour cent, \$10 ou même \$12 par tête. C'était là, continue le premier ministre, une chose que nous ne pouvions accepter.

Le gouvernement fédéral aurait retiré tous les revenus qui équivalent à quelque \$200 millions, pour ensuite augmenter les taxes de quelque \$300 à \$400 millions par année.

Nous sommes prêts à collaborer, dit encore M. Duplessis. Prêts à collaborer avec n'importe quel gou-

vernement, en autant qu'il sera dans son droit, en autant qu'il aura le respect de la constitution.

Plus loin, M. Duplessis a mis ses auditeurs en garde contre la tentative actuelle de centralisation et d'assimilation. Il reproche à un ministre de langue française qu'il n'a pas nommé, d'avoir agi comme le plus fanatique, aurait agi, et n'a en fait agi dans le passé. Il reproche à ce ministre d'avoir soutenu que la langue française n'avait pas de droit officiel au pays. Et si elle en avait, on pouvait changer, et facilement, la constitution à cet effet.

M. Duplessis explique ensuite les buts du gouvernement d'Ottawa. Il s'agit pour ces hommes, dit-il, de faire disparaître les législatures provinciales, de sorte qu'il n'y ait plus un seul parlement au pays. Et ce seul parlement dirigerait les destinées de la province de Québec.

Lorsque ce jour arrivera, dit encore le premier ministre, ce sera un jour de deuil, où tout un peuple, non seulement dans la province de Québec, mais bien par tout le pays, pleurera, mais, trop tard, pleurera amèrement, et de ses seuls moyens de survie.

Le jour où le Canada n'aura plus qu'un seul parlement, ce ne sera pas long avant que le pays aille à la ruine, soutient M. Duplessis. Le danger est à nos portes et c'est le temps d'agir, c'est le temps d'avancer et non de reculer. Nous devons avancer sans peur et sans reproche, dit M. Duplessis.

### Le communisme

Rappelant que l'Union nationale avait adopté la loi du cadenas en 1937, M. Duplessis dit encore que si la loi avait été mise en vigueur par les libéraux, lorsqu'ils ont été au pouvoir, après 1939, nous n'aurions, pas comme à l'heure actuelle, des procès pour conspiration. Les campagnes qui ont été faites par Tim Buck et Fred Rose n'auraient pas eu lieu dans notre province. Le premier ministre, qui est aussi professeur en 1937, il y avait à Montréal une cellule communiste qui recevait ses ordres directement de Moscou. Si la loi adoptée par la législature provinciale n'avait pas été adoptée, Moscou aurait été fier de son succès dans la province de Québec.

Nous n'avons pas le droit de vendre nos droits, dit M. Duplessis. Nous n'avons pas le droit de vendre nos prérogatives, pas plus qu'un père de famille n'a le droit de vendre ses propres enfants.

M. Duplessis a parlé aussi des adversaires dans la lutte actuelle. Il a dit que les autres candidats sont tous des candidats du parti libéral, qui font l'oeuvre de M. Godbout.

En terminant, le premier ministre de la province dit que lorsqu'il ira à Ottawa, il s'y rendra pour collaborer dans la justice et dans le respect de nos droits. Québec est la forteresse de nos droits, dit-il, et non pas le cimetière de nos prérogatives.

M. Duplessis a aussi dit quelques mots en langue anglaise.

### M. J.-S. Bourque

Parmi les autres orateurs, qui étaient nombreux, on a remarqué particulièrement MM. J. S. Bourque et C. D. French, le premier est ministre des Terres et Forêts, et le second, candidat de l'Union nationale, dans cette élection.

M. Bourque a rendu hommage au chef de l'Union nationale, M. Duplessis, qu'il a qualifié de plus grand chef politique dans la province depuis la Confédération. Il dit que les applaudissements qui lui sont adressés ne lui reviennent pas parce qu'il s'appelle J. S. Bourque, mais bien parce qu'il représente des idées que partage la majorité de la population de cette province.

Le ministre souligne les oeuvres de l'Union nationale depuis que ce parti a été porté au pouvoir en 1936 et de nouveau en 1944. M. Bourque a aussi déclaré que l'Union nationale avait payé toute la dette occasionnée par la construction du pont à East-Angus, dette qui s'élevait à quelque \$90,000.

### M. C.-D. French

Le candidat de l'Union nationale a parlé d'abord en français et il a expliqué les raisons pour lesquelles il est dans la lutte. Il s'est déclaré un grand admirateur de M. Duplessis, pour l'attitude que le premier ministre a prise à la conférence fédérale-provinciale.

de la bénédiction d'un pont en béton au village de Labelle, sur la grande route de Montréal à Mont-Laurier, le Dr Albiny Paquette, ministre de la Santé et du Bien-être social dans le gouvernement de Québec, a annoncé que le prolongement de cette même route, de Montréal jusqu'à Val d'Or, et ensuite que ses deux branches qui se dirigent, de Val d'Or, l'une vers Senneterre, l'autre vers Rouyn, seront bientôt, d'ici deux ans, recouverts d'un pavage en asphalte. Cette voie devrait être de nature à activer les relations commerciales et touristiques entre la vieille province et la région du Nord-Ouest québécois.

L'ouverture, il y a déjà plusieurs années, jusqu'à Senneterre et jusqu'à Rouyn, aussi jusqu'à Amos, de la route de Montréal à Mont-Laurier avait été un bienfait, mais un bienfait qui s'était fait attendre. Ce ne s'était parachevé qu'après des travaux qui ont bien duré une quinzaine d'années. Le présent gouvernement de Québec paraît déterminé à aller plus vite en besogne et il n'y a qu'à s'en réjouir. On ne saurait trop ni trop tôt faciliter les communications entre le Québec ancien et le nouveau Québec.

### Emile BENOIST

### Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

lement sur le même pied que les autres provinces, sauf la minuscule Ile du Prince-Edouard, pour les fins de la représentation. Il convient cependant d'insister sur ce fait que la réforme de la représentation n'accorde pas à notre province de traitement de faveur, qu'elle ne fait que lui rendre pleine et entière justice. Le redressement de cette injustice n'en est pas moins un événement heureux puisqu'il doit accroître sensiblement notre représentation et par conséquent notre influence au parlement fédéral.

La résolution doit encore franchir l'étape de la discussion et du vote au Sénat, mais son adoption ne semble pas faire de doute puisque le gouvernement libéral dispose d'une majorité considérable à la Chambre haute. Il reste ensuite l'approbation par le parlement de Westminster qui n'est en somme qu'une simple formalité si l'on s'en rapporte aux déclarations faites aux Communes anglaises lors de l'adoption de l'amendement constitutionnel de 1943.

Le projet de loi de deux articles que M. Saint-Laurent a fait voter

en moins de 15 minutes hier devra également être soumis au Sénat, mais on n'aura pas à le soumettre au Parlement de Westminster puisqu'il s'agit d'un amendement à une loi canadienne et non d'un amendement à la Constitution. Ce projet de loi, qui inclut la population de l'Ungava dans la population du Québec pour les fins de représentation, nécessite une loi concurrente de la législature provinciale, mais cette approbation ne saurait faire doute. M. Duplessis ne saurait refuser de voter cette loi concurrente qui supprime une injustice à notre détriment, même s'il a dénoncé la résolution principale parce que l'on amendait la constitution sans le consulter. Dans le cas de l'Ungava, il ne sera pas seulement consulté, mais invité à donner son approbation.

Le bref débat d'hier sur l'amendement à la loi d'extension des frontières a remis sur le tapis la question de la rétrocession du Labrador. Ce sont d'ailleurs deux députés ontariens qui ont soulevé la question. M. Adamson aurait voulu que l'on annexe au Québec la partie du bassin minier concédé à la Hollinger qui se trouve dans le Labrador terre-neuvien tandis que M. John H. MacNicol a demandé que l'on ne détache que le Labrador de Terre-Neuve.

La réponse du ministre de la Justice porterait à croire que le gouvernement fédéral veut éviter toute intervention dans les affaires de Terre-Neuve dans l'espoir de voir cette colonie demander son admission dans la Confédération. Cela peut servir les intérêts du Canada tout entier, mais cela n'avance sûrement pas les affaires du Québec, qui a vu son territoire amputé d'une énorme tranche au bénéfice de Terre-Neuve.

C'est sur M. Duplessis que la province de Québec doit compter pour réclamer énergiquement la rétrocession du Labrador. Comme la réforme de la représentation est une vieille réclamation à laquelle nous ne devons pas renoncer en toute justice pour nous-mêmes. Il semble que M. Duplessis aurait dû presser nos réclamations sur le Labrador avant de bâcler la transaction avec la Hollinger. La question du Labrador devient d'autant plus urgente que l'Assemblée constituante de Terre-Neuve vient d'être élue pour choisir un régime politique pour la colonie et que les négociations qui s'annoncent pourraient bien régler définitivement le sort du territoire que nous avons perdu en 1927.

### Pierre VIGEANT

Le papier d'aluminium lancé au haut des airs a empêché le système de radar allemand de localiser les bombardiers alliés.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES..... Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL Charles Duquette, propriétaire La plus grande pharmacie de détail au monde. Portes la bande qui convient à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chambré ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et spécialistes de votre service assistant selon l'ordonnance de votre médecin. JOUR ET NUIT HA. 7251

PHARMACIE MONTREAL advertisement with logo and contact information.

"Professeur demandé pour Ecole Moderne. Le requérant devra être sobre, laborieux et posséder diplôme d'Ecole Normale, devra aussi être en mesure de fournir d'excellentes références. Salaire \$1,300.00. Devra aussi avoir la compétence voulue pour enseigner et diriger, en dehors des heures de classe, une fanfare de 25 élèves et 15 adultes, avec leurs instruments, et recevoir pour ce travail, en plus de son salaire, environ \$40.00 par mois pour 12 mois. S.V.P. adresser : Commission scolaire, Case 278, Malartic, Abitibi, Qué."

### Nouveaux pouvoirs des Conseils du travail

Ils pourront désormais ordonner des augmentations de salaires. Ottawa, 25 — (D.N.C.) — Les Conseils du travail en temps de guerre sont dorénavant, et en vertu d'un décret ministériel rendu public le 20 juin dernier, autorisés à accorder et même ordonner des augmentations de salaires si, à leur avis, ces augmentations sont "justes et raisonnables".

C'est ce qu'a annoncé hier après-midi le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, qui ajoute que le nouvel amendement à l'ordonnance en vigueur depuis 1943 relative à la formule globale de stabilisation des salaires certaines conditions restrictives. Selon le ministre du Travail, le nouvel amendement "accorde de plus vastes pouvoirs discrétionnaires aux Conseils du travail, pouvoirs qui seront équitablement exercés par les représentants des employeurs et des principaux groupements ouvriers au Canada qui, comme membres de ces Conseils, ont acquis une forte expérience dans l'administration de cette phase de notre programme d'action contre l'inflation."

Cette modification de l'ordonnance touchant la stabilisation des salaires, dit le ministre en terminant, ne signifie pas que la porte est maintenant grande ouverte. Il appartient toujours aux Conseils du travail de statuer en matière de salaires "justes et raisonnables", c'est-à-dire de voir à ce que les salaires soient suffisants pour assurer un niveau de vie juste et équitable.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

### AVIS DE DECES

FARAND. — A Saint-Mathias, Co. Rouville, le 23 juin 1946, à l'âge de 58 ans, 10 mois, est décédé Jean-Baptiste Farand, époux de Marie Foisy, demeurant à 2293 Harvard, N.-D.-G. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons funéraires René Dépatie, Enrg., 3880, boul. Décarie, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 10 h. Libera et inhumation à Saint-Mathias. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EN VACANCES advertisement for LE DEVOIR newspaper subscription rates in Canada and Etats-Unis.

### CALENDRIER

6e mois JUIN 30 jours. Demain: MERCREDI 26 JUIN 1946. 85. JEAN et PAUL, frères, martyrs. Lever du soleil, à 4 h. 12. Coucher du soleil, à 7 h. 52. Lever de la lune, à 2 h. 10. Coucher de la lune, à 5 h. 07. Premier Quartier, le 8, à 11 h. 6 m. du soir. Pleine Lune, le 14, à 1 h. 42 m. du soir. Nouveau Quartier, le 22, à 8 h. 12 m. du soir. Nouvelle Lune, le 28, à 11 h. 6 m. du soir.

Calendar for June 1946 showing days of the week and dates.

Le journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'imprimerie coopérative (responsabilité limitée) dirigée par M. Georges Pelletier, directeur-gérant. Le Canadian Press est autorisé à faire emploi pour réimpression de textes en détachés attribués à la Canadian Press et à l'Associated Press ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des détachés partiels du "Devoir" sont également réservés. Abonné comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ A.L. DUPONT advertisement.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste advertisement.

Voyages organisés MILLE ILES advertisement for boat trips.

### Bloc-notes

(suite de la première page)

la préparation des viandes de boucherie appartiennent à peu près entièrement à des capitalistes de Grande-Bretagne. Les mêmes capitalistes étaient encore intéressés dans les compagnies de navigation et les compagnies d'assurance qui s'occupaient du transport de ces mêmes productions, d'Argentine jusqu'en Angleterre.

C'est ainsi que le bled et le chilled beef argentins en étaient venus à concurrencer dangereusement le bled et la viande du Canada sur les marchés de la Grande-Bretagne.

Comme les choses ont l'air de se présenter, la situation ne sera-t-elle pas bientôt redevenue ce qu'elle était avant 1937?

On parle de contrats entre la Grande-Bretagne et le Canada pour la vente à prix fixe et pour un certain nombre d'années du bled canadien à la Grande-Bretagne ou par l'entremise de la Grande-Bretagne. Le prix fixe que l'on mentionne est très sensiblement inférieur au prix du marché mondial. Les contrats qui se négocient entre le Canada et la Grande-Bretagne auraient-ils principalement pour but de permettre à cette dernière d'obtenir de meilleures conditions dans ses transactions avec l'Argentine?

Quoi qu'il en soit, les conversations anglo-argentes ne nous laisseraient pas indifférents.

### La route vers l'Abitibi et le Témiscamingue

A l'occasion de l'inauguration et

## "Je ne peux plaider ma cause"

Large advertisement for horse care featuring a photo of a horse and text about horse health and the Frontenac Brasserie.

### SOYEZ BON POUR LES ANIMAUX

### CHRONIQUE DU DR BAKER

Rédigée par le Dr Charles B. Baker, D.Sc.V.



### Le cheval de trait

On commet souvent l'erreur de juger la capacité de travail d'un cheval par comparaison avec celle de l'homme. A cause de sa taille, on escompte parfois beaucoup trop du cheval.

Le cheval n'a pas l'endurance de l'homme. Chaque fois qu'on a placé des hommes et des chevaux en compétition, la victoire est restée aux hommes. Le cheval ne vit pas vieux; non seulement est-ce cruel mais encore est-il bien peu sage et économique de surcharger ou d'épuiser un animal si précieux.

Le cheval n'a pas le pouvoir de récupération de l'homme et sa mort est souvent la rançon du désintéressement qu'on a manifesté pour ses conditions de travail.

"Bon Vieux Copain!... On t'appelle "la plus noble conquête de l'homme", mais tu es encore mieux que cela: au travail comme au repos, tu es aussi un compagnon fidèle, patient, loyal et serviable.

Soyez bon pour votre cheval. Comprenez-le. Aidez-le à vous comprendre. Manifestez-lui un peu d'affection, il ne vous en servira que mieux. Ne tirez pas brutalement les guides. Ménagez-le dans les montées. Cette bonté vous vaudra un meilleur service, ainsi qu'une satisfaction intérieure inestimable.

LA BRASSERIE Frontenac advertisement.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

3 SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA (Sous Montréal et la banlieue)	86.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

## LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

# La fête nationale est célébrée avec éclat dans Montréal et dans la province

### Hommage au chanoine Lionel Groulx, qui célèbre son trentième anniversaire d'enseignement de l'histoire du Canada — Discours de MM. Onésime Gagnon, Camillien Houde, Robert Rumilly, Esdras Minville et du chanoine Groulx — La parade traditionnelle à Montréal — Messe de minuit et feu de la Saint-Jean

Toute la province a fêté, cette année, avec plus d'éclat que jamais, la fête du patron des Canadiens français, saint Jean-Baptiste. Partout, dans tous les coins de la province, on avait organisé, soit un défilé, soit un feu de la Saint-Jean ou quelque concert ou tournoi sportif. La métropole est demeurée le centre de ces manifestations qui ont commencé dimanche soir par un concert de musique canadienne aux Jardins La Fontaine, suivi du majestueux feu de joie, qui a été béni par Mgr Olivier Maurault, P.S.S., et allumé par M. Camillien Houde, maire de Montréal.

Les grandes fêtes de la Saint-Jean, qui ont été marquées cette année de la messe solennelle de minuit à Notre-Dame, se sont terminées hier soir au Windsor, par un grand banquet national en l'honneur du chanoine Lionel Groulx, à l'occasion de ses trente ans d'enseignement à la chaire d'histoire du Canada de l'université de Montréal.

Près de 1,000 personnes s'étaient réunies pour rendre hommage à notre historien national. Il s'agissait là d'une grande fête de famille et, pour donner le ton, le maire de Montréal a chanté les deux premières chansons! Durant le banquet, tout le monde, entre deux bouquets, chantait en chœur nos vieilles chansons d'autrefois.

A l'issue de ces agapes, M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, qui représentait le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, a porté la santé de la province de Québec et le maire Camillien Houde de celle de Ville-Marie.

Ce grand banquet, tout comme le premier dîner en l'honneur de la présidence d'honneur du maire de Montréal, M. Lucien Rémond, agissait en qualité de président actif, M. Charles-Auguste Chagnon, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, étant retenu chez lui par la maladie.

Le chanoine Lionel Groulx a tout d'abord remercié tous ceux qui ont contribué à la fondation et au rayonnement de la chaire d'histoire du Canada, de l'université de Montréal.

Il a ensuite fait revivre son jeune âge pour démontrer comment il a été attiré par l'étude de notre histoire "qui, dit-il, est au premier chef, l'histoire d'un peuple catholique, premier trait ou caractère qui m'a paru et me paraît encore un trait de noblesse au Canada, tout autant qu'un trait d'originalité".

Le chanoine Groulx fait ensuite un parallèle entre l'histoire canadienne et l'histoire de France, l'histoire des Amériques et l'histoire générale des colonies.

M. le chanoine Groulx démontre alors l'importance de notre histoire. Il nous parle de ses ambitions et de tout ce qu'il désire faire pour faire connaître notre histoire, "car, dit-il, l'un de nos malheurs depuis la Confédération, aura été de l'avoir trop négligé".

(Nous publierons sous peu le texte intégral de la conférence du chanoine Groulx.)

### Le chanoine Lionel Groulx

Appelé à remercier le chanoine Groulx, M. Robert Rumilly, auteur de l'histoire de la province de Québec, a montré dans quelle atmosphère la chaire d'histoire du Canada de l'université de Montréal avait été fondée.

En 1914, 1916, le Canada participait à une grande guerre européenne, ou plutôt à une croisade pour la défense des démocraties.

A l'ouest de la rivière Ottawa se poursuivait une lutte inégale pour la défense de l'enseignement français, et de la survie canadienne-française en dehors de la province de Québec.

Dans la province de Québec, des jeunes gens organisaient des séjours aux "blessés d'Ontario". L'objection des écoles ontariennes fut souvent posée aux recruteurs, qui parcouraient la province en invoquant le droit, la justice, et la liberté des peuples opprimés. L'un des plus brillants et des plus acharnés adversaires du recrutement était Olivier Asselin. Un beau jour il posa la plume, sollicita et obtint l'autorisation de lever un bataillon. Il convoque une grande assemblée au Monument National pour s'expliquer.

Les explications d'Asselin furent difficiles à suivre, avec leurs nuances et leurs contradictions, au moins apparentes, au moins un peu par goût personnel, un peu par sympathie pour la cause des alliés, un peu encore pour démontrer la bravoure des Canadiens français, qui tout en restant opposés à la participation obligatoire et sans caractère national, n'avaient pas cessé de sacrifier des Canadiens français, leur vaillant, en Ontario ou ailleurs, plus de justice et de générosité.

Pour un Français, un Anglais ou un Allemand, en 1916, le devoir était tout tracé. Il n'était pas de même pour un Canadien français, l'allégeance au Canada, la solidarité canadienne-française et les exigences d'un Canada libre, au statut imprécis, ou l'on maltraitait ses frères. Situation douloureuse qui devait arracher à Bourassa ce révélateur, ce cri pathétique: "C'est à peine même si nous avons une patrie". C'est tout le drame du Canada français.

C'est à ce moment, dans cette ambiance, que l'université Laval de Montréal, inaugura un cours public d'histoire du Canada confié à la chaire de l'abbé Lionel Groulx, jusqu'alors professeur au séminaire de Valleyfield. L'abbé Groulx enseigna la belle et tragique histoire du peuple catholique et français. Historien patriote, il avait les dons d'un éveilleur d'esprits, il avait la conviction contagieuse. Ses cours attirèrent une élite de jeunes gens, graves et ardents qui voulaient connaître l'histoire de leur pays pour le mieux servir, le jour venu. La conscience nationale se cherchait elle-même, dans ces salles d'université pauvre.

L'œuvre accomplie dans ces cours a été superbement décrite et louangée. M. l'abbé Groulx, vous avez donné ces leçons magistrales, auxquelles vous venez d'ajouter une belle page, qui pourrait être une préface, et vous avez aidé la conscience nationale à se découvrir et à se préciser. Il était normal que cette haute mission fût assumée par un historien.

Après avoir démontré les dangers qu'ont courus l'autonomie provinciale et le Canada français au cours de cette dernière guerre M. Rumilly déclare qu'on a tenté de tromper notre peuple. Alors notre jeunesse s'est groupée autour du chanoine Groulx. "Notre peuple ne se trompera pas, on ne le trompera pas sur sa voie", dit en terminant M. Rumilly. "J'en veux pour preuve cette assistance même et les manifestations d'aujourd'hui à Montréal, suivant de près la réaction qui s'est produite en faveur de notre autonomie provinciale. L'histoire déterminera la part du chanoine Groulx dans cette préservation de la conscience nationale. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont on a pu discuter les méthodes, mais qui ne s'est jamais

### Le défilé

Le grand défilé de la Saint-Jean, qui attire chaque année des centaines de milliers de personnes, a été acclamé cette année par un nombre encore plus considérable de spectateurs. Tout le long de la rue Sherbrooke, des Jardins LaFontaine à la rue Atwater, les Canadiens de toutes dénominations qui se pressaient sur les trottoirs, les pelouses et dans les escaliers jusqu'aux toits, ont acclamé le maire de la métropole, M. Camillien Houde, accompagné de plusieurs conseillers municipaux qui ont participé au défilé.

Le drapeau à deux couleurs portant au centre la feuille d'érable, proposé par un comité de Lévis comme notre emblème national, a été hautement acclamé et applaudi par tous les spectateurs.

Chacun des 21 chars qui composaient le défilé symbolisait une des sciences dans un décor d'heureuse imagination. Le thème du défilé était: "Les Canadiens français et les sciences". Tout le défilé en lui-même était un puissant hommage public rendu à ceux qui ont aidé, chez nous, au développement des sciences.

La plupart des meilleures fanfares de la métropole avaient pris place dans le cortège, escortant les chars allégoriques ou les représentants de nos sociétés nationales.

### La messe de minuit

Pour la première fois dans l'histoire canadienne, une messe de minuit était célébrée à l'occasion de la Saint-Jean, en l'église Notre-Dame. Avant de monter à l'autel, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., aumônier général de la Société Saint-Jean-Baptiste et recteur de l'université de Montréal, a béni les pains qui ont ensuite été distribués par un groupe de jeunes filles.

Le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr Paul-Emile Léger, P.D., vicaire général du diocèse de Valleyfield.

On remarquait sur les prie-Dieu d'honneur le maire Camillien Houde, M. Lucien Rémond, 1er vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Thomas Vien, président du Sénat canadien et M. le chanoine Lionel Groulx.

Dans le chœur avaient pris place M. Albion Jetté, chevalier de St-Sylvestre, et le col. P.-A. Piuze, ainsi que MM. J.-E. Laforce, Donat Turcotte, A.-A. Cartier et Alphonse Durcotte, chevaliers de Saint-Sépulchre.

M. Arthur Dubeau, P.S.S., curé de Notre-Dame, M. le chanoine J.-Eugène Moreau, supérieur de Saint-Sulpice, M. l'abbé Sylvio Cloutier, curé de St-Henri, le R.P. A. Larivière, C.S.V., et le R.F. Samuel, F.E.C., occupaient des stalles dans le chœur.

Mgr Léger a démontré au cours de son sermon que le monde d'aujourd'hui s'apparente fort à celui qui a entendu la voix de Jean le Baptiste dans le désert, annonçant le royaume de Dieu et préchant la pénitence.

Le prédicateur, après avoir indiqué de quelle piété les premiers chrétiens avaient entouré le précurseur du Messie, a démontré que ce culte au Canada français s'enchaîne dans des dates mémorables de notre histoire. La première messe en terre canadienne a été célébrée le 24 juin 1615. Le feu de la Saint-Jean rappelle le bûcher qu'alluma le gouverneur de la Nouvelle-France, et à exactement trois siècles.

Cette tradition devient plus symbolique après 1660 où autour des feux de joie notre peuple commença à revivre sa vie catholique et canadienne-française.

Autrefois, a dit Mgr Léger, nous avions à combattre contre ceux qui voulaient à notre langue, à nos institutions. Nous avons survécu et aujourd'hui nous devons lutter contre les ennemis mêmes de l'Eglise qui veulent exiler Dieu de la société.

Un laïcisme officiel ou officieux s'évertue à chasser Dieu de la vie publique. C'est là le premier jalon de l'œuvre de déchristianisation poursuivie par les ennemis de l'Eglise. On tente aussi de séparer la richesse de la morale.

"Nous serons grands si nous comprenons que nous sommes des sociétés, la clé de voûte des sociétés. Nous devons être les précurseurs du royaume de Dieu par la lumière de notre vie et de notre intelligence."

### On augenterait les pensions de vieillesse

Ottawa, 25 (D.N.C.) — Répondant à une question que lui posait hier soir M. Howard Green, conservateur-progressiste de Vancouver, au cours d'une discussion sur les pensions de vieillesse, M. Brooke Claxton, ministre de la santé et du bien-être national, a déclaré qu'au cours de la présente session, il se proposait de présenter un projet de loi qui modifierait le montant des pensions de vieillesse.

Comme on voulait savoir après cela de combien de dollars la pension serait accrue, le ministre s'est contenté de répondre: "On saura tout cela lorsque le projet de loi sera présenté à la Chambre".

M. Claxton a aussi révélé qu'il a proposé aux ministres provinciaux ce qui relève, dans les provinces, l'administration des pensions de vieillesse, ainsi qu'à leurs sous-ministres respectifs de venir à Ottawa le 16 septembre pour discuter ce projet de loi, et sur les propositions d'Ottawa, aux administrations provinciales et sur lesquelles le comité des dix n'a pu s'entendre, contenant tout ce qu'il fallait pour régler définitivement la question des pensions aux vieillards. Le fait que ces propositions n'ont pas été acceptées ne signifie pas que les choses vont en rester là. Les représentants des provinces, invités à venir dans la capitale du pays en septembre, ont de même été priés de préparer eux-mêmes l'agenda de la réunion.

### La main-d'oeuvre au Canada

Ottawa, 25 (D. N. C.) — La situation de l'emploi au Canada s'est améliorée sensiblement durant le mois de mai. L'amélioration est signalée par la diminution importante du nombre des candidats non placés inscrits aux bureaux du service national de placement. Au 30 mai, il y avait 210,000 candidats non placés au Canada. Ce chiffre représentait une diminution de 34,000 durant le mois de mai en comparaison d'une diminution de 24,000 au cours d'avril, et signifiait que le chômage était tombé à un niveau comparable à celui du commencement de 1946. Le déclin s'est accentué malgré l'addition de 38,000 ex-militaires et de nombreux étudiants d'université au corps de la main-d'oeuvre.

L'emploi continue donc d'absorber les travailleurs à un taux plus rapide, même que la diminution du chômage l'indiquait. Comme c'est le cas depuis des mois, l'incertitude par rapport aux provisions de matériaux et de parties continue d'entraver le développement de l'emploi dans beaucoup d'industries. De plus, une agitation ouverte prononcée dans les industries américaines et canadiennes d'autres difficultés à la production et à la reconversion.

### La France manque d'enfants

Paris, 25 (Reuter) — La France manque d'enfants et le gouvernement a lancé un appel en faveur de l'augmentation du taux de naissance afin de sauver le pays.

Mais, peu importe le nombre de bébés qui naîtront l'avenir du pays. Le taux des naissances a déjà trop baissé, a dit Robert Prigent, ministre de la Santé et de la Population dans l'ancien gouvernement de M. Gouin.

"A moins que la France n'importe 3,500,000 immigrants, elle ne peut survivre", a-t-il dit.

Dans un pays où un bébé sur 10 meurt avant 12 mois, il faut plus de l'instinct maternel ou le patriotisme pour obtenir une réponse à l'appel du gouvernement. Presque 7,000,000 de femmes et près de 4,500,000 hommes ne sont pas mariés en France. Depuis 1935 il y a plus de mortalités que de naissances.

### Assemblée ce soir dans Compton

Les assemblées suivantes auront lieu ce soir dans le comté de Compton:

Union nationale: Gould et Ste-Margerite, à 8 heures.

Libéraux: Charterville, à 8 heures; Scotstown, à 8 h. 30;

Bloc populaire: St-Malo et Waterville, à 8 heures.

Demain aura lieu l'assemblée contradictoire à Cockshire.

### Pas de séance le 1er juillet

Ottawa, 25 (D.N.C.) — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé à la Chambre des Communes cet après-midi qu'il ne se tiendra pas de séance lundi, le 1er juillet. Il a précisé que le gouvernement avait étudié cette question et qu'il avait jugé bon de permettre aux députés d'assister un peu partout au pays aux diverses manifestations qui se dérouleront à l'occasion de la fête nationale du Canada.

La Chambre ajournera donc vendredi de cette semaine ses délibérations jusqu'au mardi 2 juillet à 3 h. de l'après-midi.

### Session annuelle de la J.O.C.

M. Léopold Grenon, président national, et Mlle Madeleine Maillet, présidente nationale de la J.O.C. du Canada, dirigeront la 11e session annuelle de la J.O.C., laquelle s'ouvrira officiellement jeudi prochain le 27 juin, à Chicoutimi. Des questions importantes y seront discutées comme la réhabilitation des vétérans, les droits des jeunes travailleurs, l'organisation des loisirs, les célébrations du 15e anniversaire de la J.O.C., le service de préparation au mariage, etc. Plus de 175 chefs de la J.O.C. canadienne y participeront.

# On adopte la loi modifiant les frontières du Québec

### C'est une suite logique à la loi de la redistribution de sièges électoraux — Loi proposée par M. Louis St-Laurent — D'autres opinions

Ottawa, 25 (D.N.C.) — La Chambre des Communes a adopté hier le projet de loi de M. St-Laurent qui modifie la loi des frontières du Québec de 1912. Elle a disposé en plus de quinze minutes de la 2e lecture, de l'étude de ce projet de loi, qui constitue une suite logique de la réforme de la représentation.

Le ministre de la justice, M. St-Laurent, a expliqué en peu de mots la portée du projet de loi. En 1912, le parlement a voté plusieurs lois pour étendre vers le nord les frontières du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. Celle qui traitait de l'extension des frontières du Québec stipulait que la population du territoire annexé ne compterait pas dans le chiffre à être divisé par 65 pour obtenir le quotient de représentation pour fins de redistribution du Québec. Ce chiffre de population ne doit plus servir de base pour déterminer la représentation, on a jugé à propos de supprimer les restrictions insérées dans la loi de 1912.

Il est à remarquer que la loi de 1912 ne devait entrer en vigueur qu'après l'adoption d'une loi concurrente par la Législature de Québec et que la loi fédérale n'a été proclamée qu'après l'adoption de cette loi provinciale acceptant les termes de l'annexion. C'est pourquoi la nouvelle loi n'entrera pas en vigueur avant d'avoir été proclamée et elle ne sera pas proclamée avant l'adoption d'une loi concurrente par la Législature de Québec.

M. St-Laurent a ajouté que le gouvernement fédéral avait avisé le gouvernement de Québec de son intention avant de présenter le projet de loi en l'informant quelle renfermait un article stipulant qu'elle n'entrerait en vigueur que sur proclamation et qu'elle ne serait pas proclamée avant que la Législature de Québec eût accepté d'amender les termes de la loi provinciale concurrente de 1912.

M. St-Laurent a précisé que l'amendement n'est d'aucune conséquence pour le moment. La population de ce territoire annexé au Québec n'était que de 3,067 âmes à dernier recensement, ce qui ne représente qu'un centième d'un cent de la population totale du Canada. C'est dire qu'elle ne saura guère influer sur le quotient de représentation. Si on inclut la population de l'extrême-nord du Québec dans la population totale du Canada, en effet, le quotient de représentation ne monte que de 45,566 à 45,578. Cette différence de 12 dans le diviseur n'a plus aucun effet lorsqu'il sert à diviser la population des autres provinces.

Le projet de loi, de conclure M. St-Laurent, se rattache en réalité à la résolution adoptée par cette Chambre jeudi soir dernier, et il laisse la province de Québec exactement dans la même situation que toutes les autres provinces du Canada. Les conditions fixées par les diverses lois de l'extension de frontières de 1912 se trouveront exactement les mêmes dans le cas du Québec que dans le cas de l'Ontario et du Manitoba.

M. J. R. MacNeil, député conservateur de Toronto-Davenport, a demandé s'il n'y aurait pas lieu de modifier la description de la frontière nord du Québec en raison du fait que "le Labrador a été constitué" depuis 1912, selon son expression. M. St-Laurent a répondu que la sonde à reviser le traité avec le Labrador que de modifier deux conditions incluses dans la loi de 1912 qui n'ont plus de sens.

M. Rodney Adamson, député conservateur de York-Ouest, a soulevé la question de la rétrocession d'une partie au moins du Labrador à la province de Québec. "En vue de riches gisements de fer récemment découverts à la frontière de cette province enclavée du Labrador qui pénètre dans la province de Québec, a-t-il demandé, est-ce que l'on songe à reviser le traité avec le Labrador de façon à inclure cette région qui se trouvera reliée à la province de Québec par les grands projets d'exploitation qui s'annoncent? Cette région est physiquement partie du Canada, de quelque côté de la hauteur des terres qu'elle puisse se trouver."

### Pour faire respecter le rationnement

"La Commission des prix et du commerce en temps de guerre et le Service du rationnement entreprennent de combattre sans merci le trafic des faux chèques des coupons de ration pour le beurre et le sucre". Voilà ce que déclarait ce matin, à une conférence de presse spéciale, les administrateurs de ces deux organismes fédéraux, MM. K.-W. Taylor et O.-W. Rodomar.

"Nous disposerons de moyens certains de dépister en peu de temps toutes les fraudes de ce genre, ont-ils ajouté. Les carnets de rationnement et livres de chèques qui seront distribués du 9 au 16 septembre rendront toute contrefaçon extrêmement difficile et coûteuse. Des précautions seront prises dont certaines seront évidentes au seul examen et dont certaines autres échapperont à tous, même au personnel de nos bureaux. Le coupable deviendra suspect instantanément pour ainsi dire; il sera dépisté en une semaine; avant qu'il soit arrêté, il devra s'écouler un peu plus de temps, juste le temps qu'il faudra à la Gendarmerie royale pour mener son enquête".

Chacun des chèques contrefaits sera débité au compte du déposant ou de ses endosseurs.

M. Rodomar a expliqué qu'on a pris cette dernière mesure par suite de l'étendue maintenue dans ce domaine. Au cours des derniers mois, un million et demi de livres de beurre ont ainsi été écoulés sur le marché noir. Nous allons prendre des mesures qui nous faciliteront grandement la tâche, a assuré M. Rodomar. Tout le commerce nous a assurés son appui dans cette campagne. Nous espérons que le public en général, et plus particulièrement les consommateurs, nous aideront par leurs méthodes de détection, nous pouvons maintenant déclarer avec assurance que chacun des trafiquants qui prive le public de sa juste part de ration essentielle, sera pris et puni.

"Nous avons désorganisé d'une façon permanente la contrefaçon des coupons et c'est pourquoi les faussaires s'attaquent maintenant à la falsification des chèques de coupons, a ajouté M. Rodomar. Mais là aussi nous possédons les moyens de les arrêter".

### Rejets des propositions britanniques

Nouvelles Delhi, 25 (C.P.) — Le comité du parti du Congrès hindou a rejeté les propositions britanniques pour un gouvernement intérimaire de l'Inde en attendant l'adoption d'une constitution pour un pays indépendant, annonce-t-on aujourd'hui.

Le Congrès a toutefois accepté le projet britannique pour une union fédérative de l'Inde. Le président du parti, Kalam Azad, le président du parti qui l'a annoncée, communiquant la nouvelle par téléphone à Lord Wavell.

On s'attend à une nouvelle déclaration officielle d'ici demain. Dans certains milieux, toutefois, on es d'avis que d'autres suggestions se groupent autour de chefs de tous les fronts politiques de ce pays.

### Enquête ajournée

On a ajourné à demain l'enquête du coroner dans le cas de M. Jacques Lapiere, jeune homme de 21 ans, qui habitait 4882 rue Cartier, à Montréal, et qui a perdu la vie, fin de semaine, à la suite d'un accident d'arme à feu.

M. Lapiere était à pêcher dans un lac situé à quelques milles de St-Michel des Saints lorsqu'il a reçu dans la région abdominale une balle de calibre 38 tirée par un jeune homme non identifié.

Il est probable que l'enquête aura lieu devant jury les parents ayant avancé certaines hypothèses. La police croit qu'il s'agit d'un simple accident.

### L'appel de Mazerall

Toronto, 25 (C.P.) — L'appel de verdict et de la sentence d'Edward Mazerall, a été ajourné au mois de septembre, aujourd'hui, Mazerall âgé de 30 ans, ancien employé du Conseil national des recherches, quatre ans de pénitencier pour avoir violé la Loi des secrets officiels du Canada.

### Pour réaliser l'Action catholique

par F. LELOTTE, S.J.

Manuel pratique des principes et méthodes qui serviront d'instrument de travail aux aumôniers et aux militants d'A.C. et leur permettra de se documenter plus aisément sur le sujet.

"C'est dans la mesure où l'Eglise compte des laïcs éclairés sur le rôle de l'A.C. qu'elle pourra étendre la conquête pacifique des individus et des sociétés."

Volume de 215 pages.

Au comptoir: \$1.25  
Par la poste: \$1.30

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

### A la table d'honneur

Outre les personnes déjà mentionnées l'on remarquait à la table d'honneur M. le chanoine Groulx, M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales, qui a présenté M. le chanoine Groulx, M. Robert Rumilly, auteur de l'histoire de la province de Québec, qui a remercié notre historien national; Mgr Olivier Maurault, P.S.S., aumônier général de la Société Saint-Jean-Baptiste et recteur de l'université de Montréal; Mgr Philippe Perrier, V.G., M. Camillien Houde, M. et Mme Gérard Filion, M. l'abbé C. Desmarais, le R. P. St-Onge, S.J., M. Alfred Larose, Mlle Larose, le R. P. Pavin Archambault, S.J., M. Donat Allaire, 2e vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste et Mme Allaire; M. Anatole Vanier, M. et Mme Alfred Charpentier, l'abbé Adélar Desrosiers, Mlle Janine Demers, M. Boisclair Morin, le Dr Raymond Dorjanc et Mme Dorjanc, M. Robert Victor, consul général de France, M. Pierre Négrier, consul général de France, M. Mgr Négrier, et Mme Rodolphe Dagenais.

"Le progrès et la grandeur du Canada ne peuvent être amoindris, si les provinces demeurent, comme l'ont voulu les Pères de la Confédération, libres, fortes et souveraines", a dit M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, en portant la santé de la province de Québec.

Partout dans la Province, a dit M. Gagnon, en ce jour du 24 juin, les Canadiens français se sont rassemblés pour célébrer leur fête nationale.

La Saint-Jean-Baptiste, c'est un jour de ralliement et d'harmonie, un jour d'allégresse et de fraternité, un jour de souvenir et d'espérance. C'est le jour de l'année où les pensées des citoyens se portent avec plus d'intensité que d'habitude vers la Patrie, où nous aimons à nous recueillir pour nous rappeler les souvenirs de notre histoire, pour songer à notre situation présente, pour réfléchir sur nos devoirs, sur les problèmes auxquels notre peuple doit faire face.

Comme nous vivons dans un pays à structure fédérale, la Patrie c'est tout le Canada que nos pères ont découvert, évangélisé et civilisé, et dont il n'existe pas une parcelle qui n'ait été touchée par les gens de notre race.

La Patrie, c'est le Québec, berceau de la race française, Etat libre et souverain dans la juridiction qui lui a été assignée par la loi organique de 1807. C'est le Québec, l'une des neuf provinces qui forme l'Etat fédéral, contribuant ainsi par la richesse de sa civilisation et de sa culture, au progrès aussi bien qu'à la grandeur du pays.

Personne mieux que le premier ministre, invité spécialement à remplir cette tâche, ne pourrait louer l'excellence de la santé du Québec en dépit de difficultés et d'espérances auxquelles elle doit faire face, et vous dire que la province, tout en voulant contribuer au bien-être et à la grandeur de l'Etat fédéral, tout en offrant à ce dernier, aussi bien qu'aux provinces, une sincère et loyale collaboration, persiste à croire que les chefs politiques du Québec depuis 100 ans, jusqu'en 1940, estiment que le meilleur moyen d'assurer le progrès du Canada, consiste dans le maintien

### M. Camillien Houde

A la suite de M. Gagnon, le maire de Montréal a porté la santé de Ville-Marie. M. Houde a parlé du caractère français que possède et que doit conserver Montréal. Ce caractère français, il assure notre prospérité, a dit M. le maire.

J'espère que d'ici peu nous aurons une ville essentiellement canadienne-française dans son administration. La chose devrait être facile car si actuellement nous sommes dans un régime de matérialisme, il reste que Montréal, dans son intérêt, doit demeurer une ville canadienne-française parce que les étrangers qui nous visitent nous disent qu'ils sont heureux de venir dans la métropole parce que Montréal est une ville bilingue. Sans nous faire illusion, nous pouvons affirmer que Montréal, si elle garde son caractère français, deviendra une ville internationale à cause particulièrement de ce caractère de bilinguisme que ne possèdent pas les autres métropoles du monde.

Si Ville-Marie devenait une ville unilingue, l'on chasserait nos visiteurs qui se sentent ici à leur aise.

M. Houde a demandé aux électeurs canadiens-français de faire valoir leurs droits en commençant tout d'abord par se faire inscrire légalement sur les listes électorales. C'est là l'une de nos plus grandes fautes, a-t-il dit, car actuellement Montréal, après ses listes électorales, n'a que 10,000 électeurs canadiens-français de plus que les autres dénominations.

### Le chanoine Lionel Groulx, notre réconfort national

"Le chanoine Lionel Groulx est pour nous une cause de confiance et d'espérance, un motif de joie et de réconfort national", a déclaré M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales, en présentant notre historien national.

Le moment ne pouvait être mieux choisi, a-t-il dit, pour offrir à notre historien national les hommages respectueux du Canada français. Cet homme est pour nous une invitation permanente à l'étude, à la méditation de nos devoirs de Canadiens français.

Quand une nation peut produire de tels hommes, de tels chefs, c'est qu'elle possède une grande vitalité. Combien de fois n'ai-je pas entendu dire de la bouche même du chanoine Groulx: "qu'une nation, si menacée soit-elle, si faible soit-elle, si elle possède des chefs son salut est assuré". Le chanoine Groulx, professeur d'énergie nationale, ne savait pas que lui il serait un de ces chefs appelés à nous sauver.

Une nation peut être un fait de l'économie et de la richesse mais elle est avant tout un fait de culture.

Le chanoine Groulx l'a compris et c'est pourquoi il est allé chercher notre vitalité dans notre histoire. Il nous faut toujours garder cette idée à l'esprit si nous voulons comprendre et connaître notre problème national. L'abbé Groulx l'a embrassé dans son esprit et avant de l'enseigner par l'écrit et la parole il a voulu être d'abord un témoin de la nation. C'est pourquoi il a touché à tous les aspects de notre nationalité. Il a rendu à l'histoire son véritable sens national et il a prononcé l'éducation nationale et il a dit: "C'est pourquoi, dit en terminant M. Minville, je ne veux pas présenter le chanoine Groulx aux Canadiens français mais je veux me faire l'interprète de l'auditoire pour présenter à notre historien national nos respects, nos hommages et lui souhaiter de nous diriger encore longtemps."

### Pour le congrès marial d'Ottawa

Ottawa, 25 (D.N.C.) — L'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa a présenté à S. E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, un chèque de \$1,000 pour l'organisation du congrès marial international tenu l'an prochain, dans la capitale. Le chèque a été présenté par Mgr J.-A. Myrand, P.D., curé de Ste-Anne d'Ottawa, et aumônier général de la Saint-Jean-Baptiste à Ottawa. En offrant ses remerciements, S. E. Mgr l'archevêque a rappelé que ce congrès coïnciderait avec le centième anniversaire de la fondation du diocèse d'Ottawa en 1947 et qu'il avait pensé que ce concert d'hommages à Marie serait la meilleure façon de marquer cet anniversaire pour un diocèse où depuis cent ans la dévotion à la Sainte-Vierge fut tant à l'honneur.

### Aumônier en chef

Le quartier général de la défense nationale a annoncé aujourd'hui la nomination du lieutenant-colonel honoraire C. E. Beaudry, O.B.E., au poste d'aumônier en chef de l'Armée canadienne. Le Lt-col. Beaudry a servi en Angleterre, en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne au cours de la dernière guerre. Il succède au colonel honoraire N. C. O'Neill, O.B.E., M.M., d'Ottawa, qui prend sa retraite.

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal. (Vérine)



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'ascendance de pouvoirs d'élite, que la femme mènera le monde. (Vérine)

Rédactrice: Germaine BERNIER

### Figure de cortège, figure de souvenir

En regardant la photographie du char allégorique Aux Régions boréales, je n'ai pas pu voir si le personnage qui représentait le Capitaine Bernier s'était fait ou non une tête ressemblante à l'explorateur honoré, mais j'ai bien reconnu la silhouette du S. S. Arctic avec ses trois mâts et son beaupré, dont l'image a tant de fois passé sous nos yeux d'enfants.

Comme ce char a parcouru les rues de la ville, un flot de souvenirs a traversé ma mémoire et j'ai revu ces soirs où le Capitaine, au milieu du cercle de famille, répondait patiemment à nos questions de jeunes curieux sur toutes les contrées qu'il avait courues, des pays chauds aux pays froids. Il avait toujours quelques nouveaux détails à nous donner, lui qui avait traversé l'Atlantique deux cent soixante-dix fois et fait le tour du monde au delà de soixante fois.

Ces entretiens équivalaient à de véritables leçons pour ses jeunes auditeurs et nous qui avions plus ou moins de mal à apprendre notre géographie, nous le trouvions plus que chanceux de tracer lui-même ses cartes!

Il nous parlait du climat de chaque pays, de la manière de vivre de ses habitants et si le tableau qu'il nous traçait de plusieurs endroits nous attirait comme un vibrant mirage, par contre les régions nordiques nous laissaient assez froids... sauf quand il nous décrivait la beauté des aurores boréales se reflétant sur les glaciers et l'émotion des habitants du grand nord au retour de la lumière, c'est-à-dire quand, après six mois d'absence, le soleil revenait se montrer à l'horizon quelques instants seulement, la première fois, pour s'attarder ensuite jusqu'à donner six mois de jour. La description des chasses aux phoques, aux ours, aux renards nous faisait frissonner, surtout le coup de sang chaud que les chasseurs buvaient en ouvrant la poitrine des phoques qui venaient d'être abattus par les balles.

On chassait aussi dans ces mers froides le marsouin dont la peau pouvait servir à divers usages. D'un poil ras jaune pâle avec des taches noires, ce n'était pas laid à voir et peut-être que cette peau pourrait faire de bons coupe-vent. La seule confection que j'ai vue en peau de marsouin fut une paire de bottes. A présent que j'y repense, je me demande si ces bottes n'avaient pas été fabriquées par les Esquimaux avec des moyens rudimentaires. Elles semblaient bien solides, mais les peaux pas suffisamment traitées dégageaient une de ces odeurs! Quelle idée avait poussé le cousin voyageur à laisser chez nous cette paire de bottes? Je l'ignore. Il n'y avait pas de trappeurs à la maison et personne de nous ne songeait aux missions d'Aklavik... Après le départ du visiteur, les bottes s'en allèrent dans le fond d'une vaste garde-robe où la chaleur probablement commença à activer l'émana-

tion de leur parfum... On les retira bientôt de là pour les envoyer en arrière. La maîtresse de maison qui était à la cuisine à ce moment-là les mit prestement à la porte sur la galerie. C'est de là que j'ai perdu leur trace.

Il n'en fut pas de même de la belle, de l'immense peau d'ours blanc dont il nous fit cadeau un jour. C'était la dépouille d'une bête énorme aux pattes puissantes et nous n'en revenions pas, nous les jeunes, de voir qu'une seule balle avait suffi pour abattre ce roi des glaces polaires et dont nous voulions encore la trace dans la peau tannée près de l'épaule.

On a souvent appelé le Capitaine un "vieux loup de mer", mais à mon sens rien ne lui convenait au physique dans cette appellation. Un vieux loup de mer évoque, il me semble, une tête embroussaillée et sombre, yeux foncés, teint basané par tous les vents et les embruns, avec un air plutôt fatigué de travailleur qui a manqué de repos. Le Capitaine était tout le contraire de cela. De taille moyenne, il portait un torse carré et fort sur des jambes fines et droites. Il avait les yeux d'un bleu très clair et vif et contrairement à ce qu'on pourrait croire, un teint ni brique ni brun, mais rosé. Ses cheveux rares en couronne étaient très blancs, de même que sa moustache. Inutile de dire qu'avec cette tête, le beau manteau blanc et le bicorne à plumes blanches des Chevaliers du Saint-Sépulchre lui allaient à ravir, ce qui ne gâtait rien. Il causait assez facilement et était très généreux.

Il était d'une rare sobriété. Contrairement aux jeunes travailleurs d'aujourd'hui qui, même à l'ouvrage, ont besoin, à l'année, de leur coke, de sacs de chips, de ceci, de cela, et travaillent la cigarette aux doigts, lui, ne fumait pas, ne buvait pas et ne se faisait jamais servir deux fois au même repas. S'il s'était créé tous ces besoins factices que se donne la jeunesse moderne, il n'aurait jamais pu être le voyageur et l'explorateur qu'il a été. Et il était certainement plus occupé de son travail que de ses loisirs.

Un jour de vacances, nous étions toute une bande de cousines et d'amies proménées par le Capitaine et sa femme (il n'y a pas beaucoup d'entourer de jeunes) et nous revenions de l'île d'Orléans par bateau. Le capitaine du traversier, qui connaissait naturellement le vieux cousin, nous invita tous à monter avec lui sur la passerelle et à nous rapprocher de la chambre de veille. Au retour, après un fort orage électrique, je m'aperçus que c'était notre Capitaine qui avait la direction du bateau: courtoisie de collègue. Rien n'aurait pu me distraire et m'empêcher d'observer de quelle façon nous accosterions. Ce fut, évidemment, sans la moindre secousse, contrairement à ce qui se passe habituellement sur ces traversiers: quand le bord rejoint le qual, ça cogne.

Ce jour-là, je fus très fière d'avoir vu, au moins une fois, le Capitaine à la roue et très contente aussi de son accostage... je n'enfante pour lui qui avait conduit tant d'expéditions parmi les rocs noirs des mers du nord et les glaces mouvantes des régions polaires, sans jamais perdre un seul bateau.

Cortège de fête, souvenirs de vacances et d'enfance, tout est passé avec le rappel du vieux marin qui n'est plus et qui aimait bien notre jeunesse en fleur.

Germaine BERNIER

### Secrets de ménagère, Trésors du foyer

#### Comment congeler les fraises

Les entrepôts frigorifiques à compartiments surgissent un peu partout comme des champignons. Les appareils de famille sont également sur le marché. Bien que peu de gens possèdent jusqu'ici des congélateurs de famille et que nombre d'endroits soient dépourvus d'entrepôts frigorifiques à compartiments, la plupart des gens ont entendu parler de cette méthode de conservation des aliments, et désirent être renseignés à son sujet. Les propriétaires de grands vergers et potagers sont intéressés tout particulièrement.

La preuve de l'intérêt croissant que le public témoigne à l'égard des aliments congelés est donnée tous les jours à la Section des consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture. C'est avec cet objet en vue que nous donnons les renseignements suivants. Les méthodes employées sont pratiquement les mêmes que celles qui ont cours dans le commerce, mais sur une plus petite échelle et les résultats obtenus sont très identiques.

Le nouveau bulletin révisé, CONGÉLATION DES FRUITS ET LEGUMES, publié par le ministère fédéral de l'Agriculture, contient les renseignements les plus récents sur le genre de produits à congeler et la méthode à employer. Les directions sont simples et claires et donneront d'excellents résultats à la ménagère qui congèle des produits pour la première fois, aussi bien qu'à celles qui ont plus d'expérience dans ce mode de préservation des aliments. Ce bulletin est la résultante des expériences faites par les techniciennes en sciences ménagères de

la Section des Consommateurs. Les méthodes préconisées sont celles qui, parmi toutes les recommandations mises à l'essai, ont donné les meilleurs résultats.

On peut obtenir gratuitement un exemplaire du bulletin CONGÉLATION DES FRUITS ET LEGUMES, en écrivant au ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

YGA... pilye Yhrdumhmmhmmr Les contenants pour l'emballage des fruits et légumes destinés à la congélation se présentent sous différentes formes, dont des cylindres en carton ciré avec couvercle ou formant gaine, cartons de forme oblongue doublés d'un sac, boîtes à miel ou à confitures (excepté pour la rhubarbe) ou bocaux de verre, surtout ceux qui ont une large embouchure.

Pour la congélation, le choix des fruits et des légumes est très important. On ne devrait choisir que ceux de la meilleure qualité, cueillis à la bonne phase de maturité, c'est-à-dire à cette phase où ils sont prêts pour la consommation. La variété est importante également, car toutes les variétés de fruits et de légumes ne donnent pas des résultats également bons. On recommande à ceux que la chose intéresse de s'adresser à leur ministère provincial de l'Agriculture pour connaître les variétés recommandées dans leur localité respective.

#### Congélation des fraises

Choisissez des fruits fermes et bien mûrs. Lavez, triez et égouttez. Tranchez ou laissez le fruit entier et emplissez les contenants en vous

servant de la méthode à sac ou humide.

Pour la méthode à sac, prenez une livre (deux tasses) de sucre pour chaque quatre livres (environ 12 tasses) de fraises préparées. Saupoudrez le sucre sur les fraises en couches alternées dans les contenants ou mélangez le sucre et les fraises dans un bol en agitant et en écrasant légèrement. Laissez reposer jusqu'à ce que le sucre soit dissous, puis emplissez les contenants en laissant 1/2" d'espace sur le dessus.

Pour l'emballage humide, mettez les fraises dans le contenant et recouvrez d'un sirop moyen fait en dissolvant une tasse de sucre dans une tasse d'eau chaude. Faites refroidir le sirop avant de l'employer. Cette quantité de sirop suffit pour remplir deux ou trois contenants d'une chopine. Etiquetez les contenants lisiblement. Cela rend l'identification plus facile plus tard.

Utilisation des fruits congelés.— Les fraises et autres fruits devant être servis crus ne devraient pas être congelés avant qu'on soit prêt à les servir. La plupart des fruits ont meilleur goût si on les sert alors qu'ils contiennent encore un peu de cristaux de glace. S'ils sont complètement décongelés et qu'on les laisse reposer pendant un certain temps à la température de la chambre, l'arôme, la saveur, l'apparence et la texture des fruits se détériorent.

Les fruits congelés n'ont pas besoin d'être complètement dégelés si on veut les faire cuire. Si on doit s'en servir pour faire des tartes ou des chaussons, les fruits devraient être suffisamment décongelés pour s'étendre. Faites dégeler les fruits lentement dans le contenant encore bouché, soit dans le réfrigérateur ou à la température de la chambre. Si les fruits sont congelés dans des contenants étanches, on peut les faire dégeler en mettant le contenant dans un plat d'eau froide.

Les fraises, les abricots, les pêches et les framboises conservées dans du sirop sont excellentes, lorsqu'on les sert exactement comme des fruits en conserve. Les cerises sucrées et sèches, les bleuets, les prunes et la rhubarbe ont meilleur goût si on les fait cuire pendant quelques minutes dans le sirop avant de les servir. Les cantaloups sont à leur mieux dans une coupe à fruits.

#### Fête du Sacré-Coeur

Jeudi soir, veille de la fête du Sacré-Coeur de Jésus, heure sainte au couvent de Marie Réparatrice de 8 à 9 h. Sermon par Mgr Philippe Perrier, V.G. Chapelet. Bénédiction du Saint-Sacrement.

#### Visite d'un camp remise

AUX PARENTS DES ENFANTS, AUX AMIS DU CAMP LE GRILLON DE CHATEAUGUAY

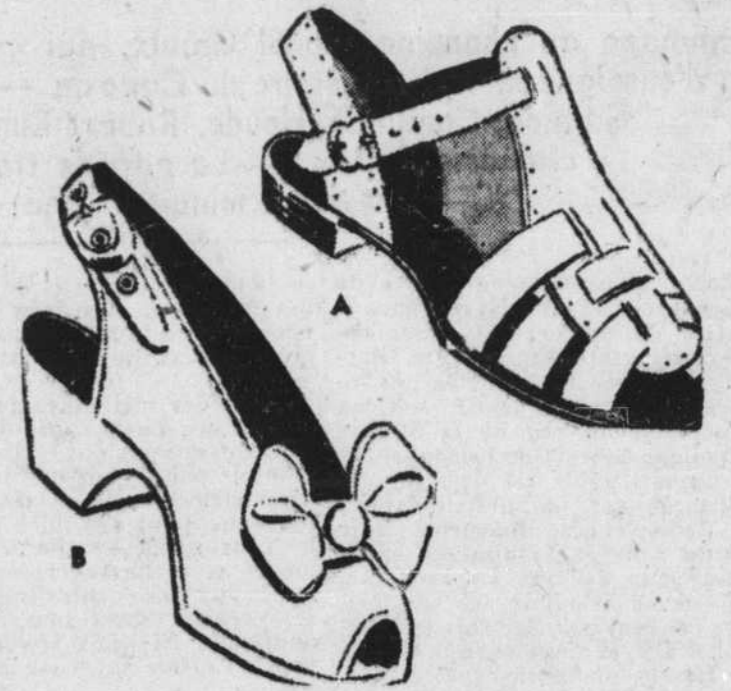
A cause de circonstances incontrôlables, il n'y aura pas de visite publique du camp "Le Grillon" dimanche le 23 juin prochain. Ne vous rendez pas à Châteauguay ce jour-là, dans ce but. La direction de cette oeuvre des vacances des enfants infirmes vous exprime ses regrets et vous permettra de visiter "Le Grillon" un peu plus tard.

#### Bienheureux!...

Gouverner, c'est prévoir, selon le vieil adage. Bienheureux les peuples qui dirigent des hommes qui le mettent en pratique... Des centaines et des centaines de personnes, en prévision des "grands froids" qui s'en viennent, ont déjà fait le choix du manteau (ou paletot) de fourrure qu'elles porteront l'hiver prochain... et cela, aux quartiers généraux des belles fourrures, situés, comme tout le monde sait, au numéro 1-4-7-3, rue Amherst. Prévoyantes, ces personnes, heureuses aussi. Placer sa commande de tout de suite, chez J.-F. Reid, c'est s'assurer d'avoir au jour convenu l'article désiré. Entrez passer une heure chez Reid, 1473, Amherst, aujourd'hui, ces jours-ci. Les merveilleuses fourrures en étalage seront pour vous toute une révélation, de même que leurs prix et les conditions faciles de paiement.

## EATON

ouvre de 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au vendredi et de 9 h. 30 à 1 h. le samedi.



### DU BLANC... POUR LES JOURS CHAUDS

En été on porte du blanc et au Bar des souliers de jeu on offre des souliers BLANCS! Attrayants et légers en tissu, cuir, simili-cuir. Talons bloc, plats, carrés. Modèles sans point, avec renfort, sandale, lanière au talon ou à la cheville. Tous sont frais. Pointures: 4 à 8 dans la collection.

- a—Sandale se portant sans bas. Cuir blanc 3.50
- b—Lanière au talon. Soulier de tissu. 2.95

Bar des souliers, au deuxième

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

#### Chez les téléphonistes

Miles Germaine Girard et Cécile Blondin, viennent d'être promues

téléphonistes en chef (service de nuit) des unités nos 1 et 2 du centre interurbain de la Compagnie de téléphone Bell à Montréal.

### assaisonnez vos plats de viande avec cette sauce épicee



pour poisson, volaille, viandes et repas économiques

CH. 2152

PENSEZ DONC!... Un nettoyage par des EXPERTS suffit à redonner à vos habits leur "éclat" d'antan. Faites NETTOYER dès maintenant chez Léveillé. Ce sont des EXPERTS.

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus... auxquels vous pouvez confier sans risques:

DRAPERIES — TAPIS — COSTUMES-TAILLEUR pour dames, complets et autres articles.

Bureau: 4388, Parthenais Ateliers: 4371, Lafrance

#### La Maison renommée

par son vaste assortiment de CADEAUX

AU PETIT VERSAILLES

LA MAISON DU CADEAU 930 est, rue Ste-Catherine

choix remarquable de Cadeaux de Mariage

à deux pas de la PHARMACIE MONTREAL



### Le bacon préféré de la province



Il est le préféré pour une raison bien simple... c'est parce qu'il a meilleur goût que tout autre... à cause de sa préparation au sucre d'érable d'après une méthode secrète et exclusive. Préparé par des Canadiens par des Canadiens. Saison Maisonnette Limitée, à Montréal.



### "FEUILLETON DU 'DEVOIR'

## C'EST TOI QUE JE CHERCHAIS...

Roman par CONCORDIA MERREL

Traduit par Th. et E. DE SAINT-SEGOND

(Suite)  
En premier lieu, il y avait lady Cordelia Blaut, la tante de Reggie. Une vérité nous oblige à dévoiler dès présent un secret que Reggie gardait aussi jalousement que celui des aïeules paternelles: lady Cordelia était en réalité sa tante par "appointements". Le mari de cette noble dame était mort complètement ruiné l'avait laissée à peu près sans ressources; sa brillante situation sociale et son expérience du monde ne redèrent pas à lui offrir l'occasion de se sortir d'affaire: en échange d'une rente substantielle, elle avait

accepté de devenir officiellement la tante de Reggie, de lui servir de monitrice mondaine, de lui procurer des relations flatteuses et de présider aux réceptions. Pour avoir la satisfaction d'appeler lady Cordelia "tante Délia" et de s'entendre nommer "mon cher enfant", Reggie n'avait pas hésité à arrondir la somme primitivement convenue.

Les autres invités: le colonel Twigg, cousin par alliance du dixième degré d'un lord, Mrs Twigg, Mumfitt Gustave de Roule, fils cadet d'un comte français, Mrs O'Hara, vapoureuse petite femme qui avait d'une tante des rois irlandais

dans les veines, accueillirent miss Brown avec une cordialité distinguée.

La Grange dressait ses donjons imposants au milieu d'une vaste plaine solitaire, dans un site enchanteur du comté d'Essex. Les murs étaient couverts d'un épais et sombre rideau de lierre. A l'intérieur, d'immenses pièces aux plafonds à caissons et aux parois recouvertes de panneaux sculptés; des cheminées monumentales pouvant contenir des troncs d'arbres contribuaient à la couleur locale; par les grandes fenêtres à rosaces encastrées en plomb, la vue s'étendait au loin sur une campagne parfaitement plate, où serpentait la rivière Noire.

La porte d'entrée, cloutée de bronze, était chaque soir verrouillée à l'aide d'une barre de chêne massif, avec le même cérémonial qu'en 1066, lorsque Guillaume le Conquérant s'y fortifiait contre ses ennemis. Les preuves d'authenticité de cette tradition demeuraient dans le vague, mais il n'appartenait pas à des invités de se montrer indiscrets. Miss Brown jugea que Reggie

était justement fier de cette magnifique résidence. Il y avait accumulé des trésors d'art: vieux meubles, armures, portraits d'ancêtres, et d'une collection unique d'argenterie ancienne. Miss Brown fut absolument enthousiasmée et, pendant les deux premiers jours, Reggie fit les honneurs en détail de tous ses trésors. D'autre part, elle éprouva un léger désappointement au sujet de la société réunie à la Grange; elle s'attendait à écouter des conversations brillantes et spirituelles, mais, malgré sa bonne volonté, elle n'en trouva pas trace: tous ces gens s'exprimaient en argot courant et en phrases monosyllabiques à la mode; leur bavardage roulait presque exclusivement sur les scandales du jour et ils colportaient avec un visible plaisir toutes les médisances qui couraient sur leurs amis et connaissances. L'atmosphère de dignité, de calme et de paix que miss Brown croyait voir régner à la Grange s'en trouvait sensiblement troublée. Ces hôtes allaient et venaient avec désinvolture dans la belle résidence où ils étaient accueillis comme s'ils s'occupaient d'un simple hôtel, avec

la seule différence qu'ils n'avaient pas à craindre de se voir présenter une note à la fin de leur séjour. Ils semblaient trouver tout naturel que Reggie leur fit servir un chère délicat, des vins de choix des cigares de prix et qu'il mit à leur disposition de puissantes voitures automobiles. Celui-ci, d'ailleurs, n'en prenait nul ombrage et paraissait considérer comme un privilège d'héberger et de distraire ses invités.

Néanmoins, il fut ravi de l'enthousiasme sincère manifesté par miss Brown pour la Grange; il en fut même si touché qu'il décida, au bout de deux jours, de faire le lendemain sa demande en mariage.

miss Brown, Reggie prit lady Cordelia à part et demanda:

— Eh bien! que pensez-vous d'elle?

Lady Cordelia sourit avec grâce et répondit:

— Charmante, mon cher garçon... En tout point charmante.

Reggie s'attendait à trouver de l'opposition et il demeura un peu interdit devant cette approbation sans réserve d'une "tante" généralement si difficile à contenter.

— Ne trouvez-vous pas qu'elle aurait une tendance à exagérer la simplicité?

— Mais, mon cher garçon, reprit lady Cordelia du ton affectueux convenant exactement à une parente, n'est-ce pas délicieux de trouver tant de fraîcheur d'âme de nos jours?

— Sans doute elle est charmante, conclut Reggie d'un ton pointilleux; mais le charme suffit-il? — Evidemment, il faut considérer que vous êtes avant tout un homme du monde, murmura lady Cordelia. — Oui, et c'est bien ce qui me fait hésiter. — Pourtant, continua lady Corde-

lia comme à regret, même s'il y a chez elle, ainsi que vous le suggérez, un excès, un léger excès de simplicité, personne ne pourrait prétendre que cette simplicité confine à la gaucherie.

— Sans doute, accorda Reggie avec un peu d'embaras.

Lady Cordelia se targuait-elle à tort d'être une femme de tête? Tousjours est-il qu'elle obtint précisément le résultat auquel elle tendait: le lendemain, Reggie ne se déclara pas.

Cette abstention était d'autant plus significative qu'il eut l'occasion de parler à miss Brown en toute liberté, au cours d'une longue promenade en automobile qu'ils firent ensemble dans l'après-midi. A plusieurs reprises, il fut sur le point de laisser éclater ses sentiments, mais, au dernier moment, il ne se décidait pas; il se rappelait soudain les paroles de lady Cordelia, le ton dont elle les avait prononcées et, surtout, l'expression de ses yeux. Peut-être son coeur eût-il pris finalement le dessus, mais, pendant la

(A suivre)



Mardi, 25 juin 1946

Programmes spéciaux
CFB, 1 h. 30 p.m. Le Réveil rural — Camille Chénier, opéra de chant. Le réveil du marché agricole.

Sommaire des postes locaux

Table with 3 columns listing radio stations (e.g., CFB-490, CFB-590, CFB-690) and their respective programs and times.

Mercredi, 26 juin 1946

Programmes spéciaux
Gilbert Suiet: Examen médical périodique. Opéra: Dumas et les ministères du Réveil rural.

Sommaire des postes locaux

Table with 3 columns listing radio stations and their programs for Wednesday, June 26, 1946.

La distribution des prix dans nos collèges classiques

Aux collèges Saint-Laurent, Sainte-Marie, à l'externat Sainte-Croix et au Petit Séminaire

Dans quatre collèges classiques de l'île de Montréal, les collèges de Saint-Laurent, Sainte-Marie, le Petit Séminaire et l'Externat de Sainte-Croix, a eu lieu ces jours derniers la distribution solennelle des prix. Voici une liste des principaux prix pour les différents collèges:

- Au collège Ste-Marie: Philosphie II: Paul Amyot, René Reeves. Philosphie I: André Brosseau, Jean-Paul Ouellette. Rhetorique: Guy Guérin, Pierre Bisailon. Belles-lettres A: François Aquerin, Bernard St-Jacques. Belles-lettres B: Yvon Chartier, Fernand Potvin. Versification A: Gilles Comeau, René-Charles Alary. Versification B: Georges Lahase, Gilles Dussault. Méthode A: Yves Roy, Lucien Forges. Méthode B: Charles Munn, Claude Lacoste. Méthode C: Léon Noël, Louis Chagny. Syntaxe A: Yves Belleau, Guy Sébastien. Syntaxe B: Jacques Brossard, Paul-Emile Harvey. Éléments latins A: Jean-Louis Ledoux, Hiral Hogue. Éléments latins B: Victor Mélançon, Gilles Baillargeon. Éléments latins C: Guy des Ormeaux, Robert Bourret. Éléments latins D: Laurent Landreville, Claude Lanouette. Éléments français: Michel DesCelles, Michel Maucolet.

Prix d'excellence: Raymond Leboeuf, André Proulx et Yves Labonté, prix pour enthousiasme et dévouement sportif. — Gaston-René de Cotret, succès en physique. — Jean Blais, sens social. — André Brosseau, succès en chimie. — Jean-Paul Ouellette, propagation de la défense contre la tuberculose. — Guy Guérin, prix d'éloquence. — Guy Robillard, intérêt au cours d'art.

Bacheliers en arts: Roger Alary, Lionel Arcand, Paul Archambault, Roger Beaucage, Jacques Belleau, Joseph Bockstael, Paul-André Bourret, Raymond Brossseau, Jean-Louis Cazalais, Pierre Cléroux, Pierre Côté, Jean de Haerne, Gilles de la Rochelle, Jacques Dubois, Jean-Paul Dubois, Jérôme Duguay, Marc Fleury, Maurice Geoffroy, Hubert Girard, Albert Gingras, Robert Heynemann, Yves Labonté, Roger Lacasse, Gérard Lafond, Claude Lavery, Marc Leblanc, Fernand Leduc, Antoine Léveillé, André Meek, Jean Mercier, Lucien Milot, François Morel, Jean-Bernard Morin, André Paquette, Arthur Poirier, Guy Pratt, Marc Saint-Jacques, Marc Saint-Jean, René Sainsfaçon, Jacques Tanguay. Avec mention summa cum laude: Paul Amyot, Raymond Leboeuf, André Proulx.

Au Petit Séminaire: Prix d'honneur: Victor Marchessault, Yvon Pelletier, pensionnaires; Raymond Gauthier, Jean-Louis Cadieux, externes. Premier dans l'ensemble des examens pour tout le cours: Fernand Messier. Application et succès pour tout le cours, Paul-Aimé Paiement. Application et succès, Marcel Réel. Prix de la Société St-Jean-Baptiste, Pierre Morin. Concours du Comité provincial contre la tuberculose, Raymond Gauthier.

Prix d'excellence: Rhetorique: 1er, Fernand Messier; 2e, Claude Beauchemin; 3e, Claude Bourgie; 4e, Pierre Wilson. Belles-Lettres: Jacques Laplante, Marcel Germain, Pierre Nadeau, Gaston Forget. Versification: A: Laurent Amyot, Marcel Huneault, Claude Bérubé. Versification B: Jean-Claude Pépin, Bernard Leboeuf, Gérard Gareau. Méthode A: André Potvin, Serge Gareau. Méthode B: Gilles Leboeuf, Paul-Emile Jarry, Gilbert Desnoyers. Syntaxe A: Jacques Barrette, Raymond Hamelin, Raymond Lasnier. Syntaxe B: Marcel Lefebvre, Jacques Bazinet, Marcel Giroux, Jean-Guy Champagne. Syntaxe C: Jean Leduc, Jean-Guy Barsalo, Gabriel Racicot. Éléments A: Gilles Desgagnés, Jean-Louis Rochon, Noël Garneau. Éléments B: Claude Lefebvre, Luc Le François, Raymond Beaudoin. Éléments C: Yves Leboeuf, Maurice Daoust, Roger Cadieux. Éléments français: Henri Prud'homme, Richard Blais. Examen: Claude Bourgie, Pierre Wilson, Paul-Aimé Paiement, rhétorique; Pierre Nadeau, Pierre Labrèche, Claude Laberge, belles-lettres; Laurent Amyot, Marcel Huneault, versification A; Jean-Claude Pépin, Bernard Leboeuf, versification B; André Potvin, Serge Gareau, méthode A; Gilles Leboeuf, Paul-Emile Jarry, Gilbert Desnoyers, méthode B; Jacques Barrette, Gilles Paquette, Raymond Hamelin, syntaxe A; Jacques Bazinet, Marcel Lefebvre, Marcel Giroux, syntaxe B; Jean Leduc, Gabriel Racicot, Jean-Guy Barsalo, syntaxe C; Jean-Louis Rochon, Gilles Desgagnés, Marcel Amyot, éléments A; Claude Lefebvre, Luc Le François, Jean Péloquin, éléments B; Yves Leboeuf, Maurice Daoust, Roger Cadieux, éléments C; Marcel Murphy, Robert Gosselin, éléments français.

Au Saint-Denis "Les affaires sont les affaires"

Après un Secret de madame Clapain assez attachant, mais sans relief et une Bécassine où l'agréable talent de Paulette Dubost et de ses partenaires se perdait en drôleries par trop puériles, le cinéma français nous a donné deux semaines consécutives de bons programmes: Service de nuit et Ce n'est pas moi étaient pleins d'esprit et de signification; et, cette semaine, Les affaires sont les affaires est un grand film français, puissamment tragique, vigoureux, un film qui dépasse la production courante, tandis que Le camion blanc nous entraîne dans une fort pittoresque aventure dans le monde des gitans (gypsies) de France.

Nous avons vu depuis quelques semaines des oeuvres, adaptées au cinéma, des dramaturges ou romanciers de Fiers et Caillavet, Brieux, Jean Aicard, Alphonse Daudet, Alfred Machard, Dumas, Gautier, Bataille. Le nouveau cinéma français nous présente, au-delà de l'oeuvre maîtresse de théâtre de Mirbeau, et nous annonce Les Roquevillard (Bordeaux), La duchesse de Langeais (Balzac-Giraudoux) et Le Voyageur sans bagage (Jean Anouilh). Tendances excellentes. Les Français ne sauraient mieux faire que de tâcher à se montrer d'autant plus riches d'esprit, de coeur et d'âme qu'ils le sont moins d'argent et de moyens; et pour cela, de puiser à pleines mains dans leurs richesses spirituelles. Pourquoi ce cinéma n'a-t-il pas, obéissant à la tendance au moindre effort, donner du nez tout droit dans la littérature ou le théâtre, qu'il conserve le langage propre du cinéma, c'est-à-dire qu'il soit un art dynamique, vivant, animé, simple et vrai, "contemporain du réel" direct, nu, profond sans être d'apprêts.

Le film Trahison était surtout une trahison à l'égard du Fronton jeune et Risler aîné de Daudet; le film Les affaires sont les affaires n'en est certes pas pour le drame de Mirbeau. Le cinéma permet ici de tout amplifier, de rendre sensible les moindres détails de cette forte construction du théâtre réaliste. La vulgarité installée dans le luxe, tel est le sujet. L'appareil cinématographique photographie ce luxe sous tous ses angles. Et d'autre part, Charles Vanel trouve dans cette étude de caractère un de ses meilleurs rôles: avec ses cheveux en bataille, sa mâchoire proéminente de grand canari social, ses yeux de physionomie violents, vulgaires, grossièrement triomphants, ou au contraire décomposés par la douleur dont reste capable ce personnage plébéien, tout d'un bloc, dur, et coriace, mais accessible à la pitié, Vanel campe un Isidore Lechat très impressionnant et très plausible. Ce personnage est classique; il est devenu un type universel et demeure très actuel.

Mme Lechat a aussi de beaux accents pour retenir sa fille, un être tout de pureté et de délicatesse, une aristocrate par le coeur dont le destin est de se soustraire à l'ambiance grotesque de sa famille. Renée Devillers joue ce rôle de fille humiliée avec son habitude sincérité. Le sens de l'oeuvre est contenu dans une courte phrase que prononce Aimé Clariond: le noble rutilant: "Vous avez vu, dit-il à Lechat, vous procurer avec votre argent nos châteaux, nos domaines, nos façons de vivre; mais il reste quelque chose que vous n'avez pu nous donner: la dignité."

Jean-Claude Bourdeau, éléments A; Jacques Hut, éléments B. Langue latine: Louis-Henri Mercille, rhétorique; Roger Tessier, belles-lettres; Roger Girard, versification; André Gagnon, méthode A; Fernand Desroches, méthode B; Jacques Séguin, syntaxe A; Jacques de Lorimier, syntaxe spéciale; Jean-Claude Bourdeau, éléments A; Léon Tétrault, éléments B. Langue grecque: Noël Pérusse, rhétorique; Roger Tessier, belles-lettres; Michel Lacombe, versification; André Gagnon, méthode A; Joseph Lemire, méthode B; Jacques Lamothe, syntaxe A; Guy Valade, syntaxe spéciale. Langue anglaise: Louis-Henri Mercille, rhétorique; Jean Ferland, belles-lettres; Marcel Bélanger, versification; Maurice Gingras, méthode A; Jean Bouthillier, rhétorique; Jean Ferland, belles-lettres; Roger Girard, versification; Pierre-Paul Pageau, méthode A; Jacques Séguin, syntaxe A; Jacques de Lorimier, syntaxe spéciale; Jean-Claude Bourdeau, éléments A; Gilles Grenier, éléments B. Musique: Claude Desrosiers et Jules Saint-Antoine. — Art: Robert Prevost. — Journal: Maurice Blain. — Dessin: Georges Courchesne, méthode A. Fernand Desroches et Guy Milot, méthode B; Jean-Guy Brossseau, syntaxe A. — Chant: Claude Lefebvre. — Art dramatique: André Dionne.

Distinction: Marcel Brissette, René Saint-Onge; G.-H. Millette, H. Morelle, Gilles Mercier, J.-P. Moio, Gérard Chausse, Jean Bouthillier, J.-P. Paré, Guy Milot, Fernand Desroches, Jude Saint-Antoine, André Milot, Claude Champagne. Avez-vous lessein de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 av. Notre-Dame, Montréal.

LES CONCERTS SYMPHONIQUES AU CHALET DE LA MONTAGNE Ce soir à 8 h. 50

WILFRID PELLETIER Chef d'orchestre du Metropolitan Opera dans un programme des chefs d'oeuvre de la musique Les billets en vente au quaiet seulement. Prix: 1.00 et 50c. 1504 OUEST, RUE SHERBROOKE — W1 7186

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

prendre: c'est la façon de s'en servir. Le public a si bien saisi l'intérêt de cette repartie qu'il s'est mis spontanément à applaudir, même si la phrase est dite par Clariond très sobrement, sans la moindre emphase. C'est admirable! Les réactions des publics de cinéma n'ont pas toujours cette justesse. Des deux oeuvres d'Octave Mirbeau récemment montrés sur les écrans montrealais, il est clair que Les Affaires sont les affaires, tant pour le traitement que pour la distribution (que l'on songe aux rôles tenus par Debucourt et Jacques Baumer, par exemple) rendent un son plus authentique que The Diary of a Chambermaid, film auquel il n'y a vraiment pas lieu de s'attacher une équipe de Français touchant une note plus juste et manifestant une connaissance plus exacte de leur propre marchandise.

Pierre de GRANDPRE

Horaires des spectacles: ST-DENIS: "Les Affaires sont les affaires" 12 h. 10, 3 h. 30, 6 h. 40, 10 h. 1 h. 45, 5 h. 05, 8 h. 25. CINEMA DE PARIS: "La fille du Puitsier" 12 h., 2 h. 50, 5 h. 50, 8 h. 30. LOEWS: "Adventure" 10 h. 40, 1 h. 30, 4 h. 6, 8 h. 40, 9 h. 20. PALACE: "From This Day Forward" 10 h. 05, 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 10, 8 h. 20. ORPHEUM: "La huitième femme de Barbe-Bleue" 10 h. 20, 12 h. 40, 3 h. 5, 5 h. 20, 7 h. 40, 10 h. 05. PRINCESS: "Little Giant" 10 h. 20, 1 h. 15, 4 h. 10, 7 h. 55. CAPITOL: "Sentimental Journey" 10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 30. IMPERIAL: "Imitation of Life" 10 h. 10, 4 h. 15, 7 h. 50. "Père sur le combat Louis-Corn" 2 h., 5 h. 45 et 9 h. 35. "East Side of Heaven" 2 h. 20, 6 h. 10 et 10 h.

La gazette artistique

Cinéma: SAINT-DENIS: "Service de nuit" avec Gaby Morlay. "Ce n'est pas moi" avec Victor Boucher. (Du 15 au 21 juin inclusivement). CINEMA DE PARIS: "La fille du puitsier" avec Raimu et Fernandel. (Du 22 au 28 juin inclusivement). LOEWS: "Adventure" avec Clark Gable et Greer Garson. (Du 21 au 27 juin inclusivement). PALACE: "From This Day Forward" avec Joan Fontaine et Mark Stevens. (Du 21 au 27 juin inclusivement). CAPITOL: "Sentimental Journey" avec John Payne et Maureen O'Hara. (Du 21 au 27 juin inclusivement). PRINCESS: "Little Giant" avec Bud Abbott et Lou Costello. (Du 21 au 27 juin inclusivement). IMPERIAL: "Imitation of Life" avec Claudette Colbert et Warren William. (Du 21 au 27 juin inclusivement). ORPHEUM: "La huitième femme de Barbe-Bleue" avec Claudette Colbert et Gary Cooper. (Du 21 au 27 juin inclusivement).

Musique: STADE DE MONTREAL: La Société Classique présente le Festival Strauss (3 juillet). CHALET DU MONT-ROYAL: Les Concerts Symphoniques de Montréal sous la direction de Wilfred Pelletier. Le 25 juin. STADE MOLSON: "Le barbier de Séville" avec Pinza, Baccaloni, Wilfrid Pelletier et les chœurs du Metropolitan. (Le 4 juillet). STADE MOLSON: "La Bohème" avec Grace Moore. (Le 10 juillet).

L'OPERA sous les Etoiles avec des artistes du METROPOLITAN OPERA JEUDI, 4 JUILLET STADE MOLSON \$0.75, \$1.00, \$1.50, \$1.75, \$2.00, \$2.25, \$2.50 taxes incl. En vente chez Ed. Archambault, 1185 St-Catherine ouest. Impres. Can. Concerts Artistes.

LES CONCERTS SYMPHONIQUES AU CHALET DE LA MONTAGNE Ce soir à 8 h. 50

WILFRID PELLETIER Chef d'orchestre du Metropolitan Opera dans un programme des chefs d'oeuvre de la musique Les billets en vente au quaiet seulement. Prix: 1.00 et 50c. 1504 OUEST, RUE SHERBROOKE — W1 7186

Advertisement for 'LA FILLE DU PUISATIER' featuring Claudette Colbert and Gary Cooper.

Advertisement for 'LA HUITIEME FEMME DE BARBE-BLEUE' featuring Claudette Colbert and Gary Cooper.

Advertisement for 'ADVENTURE' featuring Clark Gable and Greer Garson.

Advertisement for 'FROM THIS DAY FORWARD' featuring Joan Fontaine and Mark Stevens.

Advertisement for 'SENTIMENTAL JOURNEY' featuring John Payne and Maureen O'Hara.

Advertisement for 'LITTLE GIANT' featuring Bud Abbott and Lou Costello.

Advertisement for 'IMITATION OF LIFE' featuring Claudette Colbert and Warren William.

Advertisement for 'LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES' featuring Jules Berry and Jean Brody.

Alimentation rationnelle Le Bon Dieu et les tout-petits Joli album de 80 pages, 5 1/2 x 6 3/4, 8 illustrations en quatre couleurs, 4 illustrations en noir. Sous la forme de dialogues avec la maman, ce livre unique en son genre enseigne aux enfants les vérités premières de la religion. LE BON DIEU ET LES TOUT-PETITS a été approuvé par l'Archevêché de Montréal et par l'Ecole des Parents de la Province de Québec. Au comptoir: \$0.75; par la poste: \$0.80. SERVICE DE LIBRAIRIE DU



Le parti libéral

L'autonomie provinciale n'est pas une question de sentimentalité

M. Godbout fait cette déclaration dans un discours prononcé à Sherbrooke — La doctrine libérale, dit-il, consiste à laisser à chacun ce qui lui revient

Sherbrooke, 25 (De notre envoyé spécial) M. Adélard Godbout, chef de l'opposition provinciale...

La mort de M. W. J. Duffy, député libéral du comté. Les trois candidats en lice dans cette élection...

M. Godbout a soutenu vendredi dernier que le parti libéral veut que le Canada devienne sans cesse plus grand et plus prospère...

Le candidat libéral souligne que l'élection complémentaire de Compton dépasse en importance toutes les autres élections complémentaires...

Le parti libéral se rend parfaitement compte que pour le bien-être, non seulement de notre province, mais du Canada tout entier...

M. Marler est député de St-Georges-Westmount. Il dénonce les projets de loi votés par l'union nationale...

M. G.C. Marler M. Marler est député de St-Georges-Westmount. Il dénonce les projets de loi votés par l'union nationale...

M. Maurice Gingues Le député de Sherbrooke à la Chambre des communes déclare qu'il prend part à la lutte provinciale...

L'ouverture des terrains de jeux

Tous les terrains de jeux de la ville de Montréal, (il y en a plus de deux cents), ouvriront leurs portes à la jeunesse scolaire...

Déjà l'on a fait un travail immense dans ce sens. Plus de 86.000 enfants ont signé les cartes d'admission aux parcs...

Les journalistes ont été reçus ce matin chez M. Boulanger. Ils y ont rencontré le R. P. Gariépy, S.J., aumônier de l'O.T.T.J.

Résultats des examens au cours H.E.C

Ces cours sont organisés pour les employés des maisons d'affaires de Montréal

L'École des Hautes Études Commerciales de Montréal organise chaque année des cours du soir pour les employés des maisons d'affaires de Montréal et de la banlieue...

COMPTABILITE, 1ère année: TRES BIEN: V. Filiatrault, F. Bouchard, J. J. Boucher, J. Parent, P. Gagnon, M. Imbault, R. Armand, M. L. Legault, J. Longpré, G. Charrette, A. Giguère, M. Bourque, J.-J. Paré, R. Gagné, R. Poirier, H. Giguère, G. Constant, J. Picotte, A. L'Heureux, J.-P. Lussignea, M. Bédard, P. A. Gagné, R. Héon, J. Leblond, N. Côté, H. Mercier, J.-N. Lefebvre, P. Landry, G. Hébert, F. Desautels, J. Desautels, J. Sanstouff, A. Lapointe, M. G. Lévesque, L. Shooner, R. Delorme, A. Viau, D. Legault, R. Lemire, G. Turcotte, J.-M. Daigneault, J. Vincent, J. Lajoie, G. Parent, A. Mercier, F. Bissonnette, M. Rouleau, L.-P. Gagnon, G. Gaudette, P. Dubord, J.-B. Roy, J. Pagnon, P.-P. Bourdieu, P.-A. Gagné, M. Landry, R. Mathieu, E. Fourrier, G. Dumont, L. Pelletier, Z. Choinière, J.-P. Gagnon, M. J. Vigoureux, R. Allaire, R. Allaire, J.-P. Gingras, R. Broseau, BIEN: L. Beauchamp, P. Angers, C. Bouchard, L. Bédard, J. Marion, A. Papin, J. Lamoureux, A. Ferreault, L. Poirier, F. Fournier, J.-P. Méretteau, J. Dion, R. Bergeron, N. Dancie, ASSEZ BIEN: G. Bergeron, M. Lanoie, C.-E. Doucet, P.-E. Couité, J.-D. Ritchot, R. Meunier, R. Armand, F. L. Lajoie, P. Ledalle, Y. Prud'homme, M. Connolly,

COMPTABILITE, 2e année: TRES BIEN: J. Mailoux, L.-H. Orevier, M. Bergeron, BIEN: M. L. Colpron, R. Lévesque, J. Brisette, R. Souchereau, A. Gauvin, M. Roby, J. Drapreau, ASSEZ BIEN: J.-L. Chamberland, J.-P. Joly, B. Piane, M. Desjardins, J.-M. Lemieux, A. Côté, E. Tremblay, A. Latreille, L. Duhio, L. Melançon, J. Marneau, M. Gauvin,

COMPTABILITE, 3e année: TRES BIEN: M. S. Coallier, M. G. Gagnon, J. Gauthier, L. Bertrand, J.-J. Laurin, BIEN: J. Morin, J.-M. Bernier, R. Sénéchal, H. Boivin, E. Douglas, L. Achim, G. Trudel, ASSEZ BIEN: J.-E. Giguère, M. Lamontagne, M. C. St-Jean, G. Ranger, J.-P. Rainville, J. L'Heureux, D. Gosselin, Y. P. Pélissier, M. Gagnon, R. Lartha, P.-A. Thérien, J.-M. Mondin, R. Frère, J. P. Robitaille, F. Gaudet, R. Bélanger, J.-P. Beauregard, J.-P. Foucauld,

ECONOMIE POLITIQUE: TRES BIEN: M. G. Gagnon, BIEN: J. Gauthier, J.-M. Bernier, M. S. Coallier, J. Dargenio, J.-C. Valiquette, ASSEZ BIEN: J. Gagnon, J.-M. Chénier, G. Phaneuf, L. Bertrand, H. Boivin, Bourget, J.-P. Mondin, G. Viau, Y. Bailargon,

DROIT COMMERCIAL: TRES BIEN: L. Jarry, A. Lussau, BIEN: R. Beaudry, B. Piane, I. Rodrigue, E. Tremblay, M. Bergeron, C. Tremblay, ASSEZ BIEN: J. Brisette, J. Dargenio, L. Leroux, R. Lévesque, G. Robitaille, J. Morin, E. Pélissier, A. Desautels, A. Côté,

DROIT CIVIL: TRES BIEN: L. Mondin, M. Bourque, J. Longpré, M. C. St-Jean, G. Ranger, J.-P. Rainville, J. L'Heureux, D. Gosselin, Y. P. Pélissier, M. Gagnon, R. Lartha, P.-A. Thérien, J.-M. Mondin, R. Frère, J. P. Robitaille, F. Gaudet, R. Bélanger, J.-P. Beauregard, J.-P. Foucauld, BIEN: J. Archambault, M. Imbault, M. L. Colpron, A. Giguère, A. Papin, M. Bédard, J.-J. Boucher, Z. Choinière, G. Coallier, M. Ducharme, O. Bouvier, J.-P. Lussignea, ASSEZ BIEN: A. Brisson, N. Daneau, R. Lemire, P.-E. Smith, P. Angers, A. Gauvin, J.-P. Gagnon, M. Lamontagne, A. L'Heureux, J.-J. Paré, H. Sénéchal, J.-P. Gagnon, M. Lanoie, G. Charrette, L.-P. Ledalle, B. Filiatrault, J.-L. Biron, A. Lapointe, G. Turcotte, A. Viau, J. Leblond, R. Mathieu, L. Beauchamp, F. Bissonnette, R. Allaire, F. Fournier, G. Gaudette, V. Legault, D. Legault, G. Pagnon,

MATHEMATIQUES FINANCIERES, 1ère année: TRES BIEN: J. Longpré, J. Cantin, H. Mercier, G. Trudel, N. Dancie, BIEN: M. Bédard, R. Bédard, E. Girard, G. Meunier, E. Montpetit, G. Charrette, J.-P. Gagnon, J. Paré, ASSEZ BIEN: M. G. Gauthier, R. Lemire, R. Allaire, M. Gauvin, J.-M. Lemieux, M. Imbault, M. Bourque, C. Pagnon, R. Héon, R. Languevin, Z. Choinière, A. Pélissier, L.-P. Gagnon, R. Allaire, M. Lanoie, J.-P. Gingras, A. Viau, P. Dubord, P.-E. Smith,

2e année: TRES BIEN: M. G. St-Onge, A. Dubé, A. Lussau, BIEN: B. Villeneuve, ASSEZ BIEN: C. Tremblay, J. Brien, P. Mondin, E. Pélissier, E. Tremblay, R. Mantha, J.-C. Valiquette, ARITHMETIQUE: TRES BIEN: J.-C. Biau, BIEN: R. Desnoyers, O. Duhio, R. Beauvais, ASSEZ BIEN: R. Gougeon, G. Gauthier, R. Goudreau, G. Diemsegard, L. Boivin, A. Renaud, M. Thériault, R. Dugal, J.-J. Larin, R. Chevreton, M. Lamoureux, J.-P. Normand, M. Sénéchal, F. Dubord,

ALGÈBRE: TRES BIEN: J.-C. Biau, R. Beauvais, R. Desnoyers, BIEN: R. Souchereau, H. Chevreton, A. Renaud, M. Sénéchal, R. Goudreau, ASSEZ BIEN: G. Gauthier, M. Thériault, R. Gougeon, L. Boivin, O. Duhio, M. Lamoureux, F. Dubois, J. Ste-Marie, J.-J. Larin, R. Dugal, GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE: TRES BIEN: M. Sénéchal, BIEN: L. Boivin, R. Desnoyers, J.-P. Normand, A.-G. Rodrigue, ASSEZ BIEN: E. Lafleur, R. Gougeon, M. Lamoureux, J. Ste-Marie, J.-C. Biau, R. Beauvais, J.-J. Larin, P. Barrette, R. Dugal, P. Langlois, F. Martin, H. Thériault, D. Clément, M. Desnoyers, G. Diemsegard, R. Hébert, L. Larose, J.-L. Trudieu,

CORRESPONDANCE COMMERCIALE FRANÇAISE: BIEN: E. Chénier, ASSEZ BIEN: R. Jourdain, M. D. Vauthier,

LANGUE FRANÇAISE: TRES BIEN: R. Chevreton, BIEN: R. Dugal, M. Hamel, M. Lamoureux, M. L. Lévesque, M. Deldieu, R. Montpetit, ASSEZ BIEN: G. Banville, M. Larose, R. Meunier, R. Beauvais, D. Clément, R. Desnoyers, F. Dubois, R. Hébert, R. Lafleur, R. Larose, A. Renaud, A.-G. Rodrigue, J. Ste-Marie, M. Sénéchal, R. Souchereau, M. Thériault, J.-L. Trudieu, J.-J. Larin, A. LePétitcorps, J. Archambault, Philippe Barrette, R. Coesens, M. Desnoyers, G. Diemsegard, R. Gagné, R. Gougeon, P. Langlois, J.-A. Laporte, L. Larose, G. Mélyier, J.-P. Normand, L. Robitaille,

LANGUE ANGLAISE: TRES BIEN: M. P. Leprohon, E. Chevreton, M. Hamel, J.-P. Robitaille, M. L. Lévesque, M. Deldieu, M. J. Quortois, M. P. Sanche, R. Desnoyers, Pierre Barrette, M. L. Rivest, BIEN: M. Séguin, M. Lamoureux, M. M. Doray, M. D. Leduc, J.-P. Normand, A. Renaud, M. T. Bonin, R. Hébert, J.-J. Larin, M. Dancie, ASSEZ BIEN: R. Meunier, J.-L. Trudieu, R. Beauvais, E. Lafleur, R. Lussier, A.-G. Rodrigue, M. Larose, R. Boivin, J. Larose, R. Dugal, M. T. Gauthier, J. Archambault, R. Gougeon, P. Langlois, D. Clément, G. Fraser, J.-G. Larin, J. Ste-Marie, D. Clément, F. Martin, A. Provost, M. Thériault,

ANGLAIS COMMERCIAL: TRES BIEN: M. S. Lévesque, M. T. Laford, BIEN: F. Chevalier, ASSEZ BIEN: R. Jourdain, M. Y. Madore, G. Roy, J.-C. Daoust, M. T. Lavac,

LANGUE ESPAGNOLE, 1ère année: TRES BIEN: J. Villeneuve, M. N. Bertrand, M. Faucher, M. B. Soumis, R. Leprohon, M. M. Boivin, R. Thérien, M. L. Wae, G. Lafontaine, M. E. Broseau,

C. D'Ambrosio, M. I. Teasdale, M. A. Leblanc, M. L. Descoeurs, M. Vaudrin, M. J. Balazet, BIEN: M. J. Legault, ASSEZ BIEN: M. J. Bédard, M. P. Laplante, M. G. Chénier, M. R. St-Onge, LANGUE ESPAGNOLE, 2e année: TRES BIEN: M. M. Lemieux, M. A. Petrucci, M. A. Décarie, M. P. Charrette, M. J. Valiquette, M. J. Labrecque, M. P. Meunier, S. Dubois, M. L. Chamberland, M. M.-C. Caron, BIEN: M. G. Lepage, J. Martel, M. I. Bastien, ASSEZ BIEN: M. D. Trudieu, M. R.-A. St-Louis, M. I. Lavigne, D. DeLoose, M. D. Joly, M. S. Paquette,

LANGUE ESPAGNOLE, 3e année: TRES BIEN: J.-L. Dorais, M. G. Lemay, J.-P. Vincent, M. J. Bastien, M. E. Riopelle, Frère Jean-Marcel, M. H. Pelletier, I. Dural, M. J. Clément, M. J. Y. Martin, M. M. G. G. Desnoyers, E. Pelchat, BIEN: Frère Germain, M. J. Baker, M. J. Gagnon, A. Potvin, M. R. Poitras, R. Vallée, ASSEZ BIEN: M. A. Charbonneau, M. R. Gagnon, M. J. Clément, M. J. Lanthier, M. A.-M. Martel, LANGUE ITALIENNE, 1ère année: BIEN: A. Gastonquay, A. Turcotte, ASSEZ BIEN: M. M. Masciocchi, M. A. Bourbeau, M. M. Luciani, F. Girard,

LANGUE ITALIENNE, 2e année: BIEN: B. Thoun, ASSEZ BIEN: M. P. Martino, M. E. Martino, LANGUE ITALIENNE, 3e année: TRES BIEN: M. P. Leblond, BIEN: M. Y. Ferras,

LANGUE ALLEMANDE, 1ère année: TRES BIEN: M. G. Moreau, BIEN: E. Simard, ASSEZ BIEN: M. Y. Cadieux,

LANGUE ALLEMANDE, 2e année: TRES BIEN: R.-P. Lalonde, M. A. Décarie, LANGUE ALLEMANDE, 3e année: TRES BIEN: R.-P. Lalonde, O. Normand, P.-R. Beaudry,

Le service interurbain plus acheminé

Le volume des communications interurbaines touchera vraisemblablement de nouveaux sommets au cours de l'été, de l'avis de M. G. M. Grant, gérant local de la Compagnie de Téléphone Bell.

Il y a lieu de s'attendre à des retards, aux heures les plus actives, non seulement dans l'établissement des communications, mais également dans l'obtention d'une réponse de la part des téléphonistes affectés au service interurbain.

Cette année, les appels extérieurs ayant Montréal comme point d'origine sont jusqu'ici trois fois plus nombreux que durant les années d'avant-guerre et tendent toujours à augmenter.

Le nombre des téléphonistes en service au centre interurbain de notre ville s'élève à 900, en regard de 350 au début de la guerre. On procède à l'installation d'outillage central et de câbles additionnels pour relier les endroits où se logent le plus grand nombre d'appels. De plus, on a passé des commandes d'outillage, mais la pénurie persistante de certains matériaux retarde l'expansion du réseau téléphonique dans des proportions suffisantes pour absorber le flot sans cesse grandissant des communications interurbaines.

Cospéguement, chaque téléphoniste doit répondre à plus d'appels

Regal pour Déjeuner du délicieux et nourrissant NABISCO SHREDDED WHEAT et de grosses framboises juteuses! Le produit original de Niagara Falls, cuit par THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. NIAGARA FALLS, CANADA

qu'en temps normal — plus qu'elle n'en devrait recevoir pour donner un service satisfaisant. C'est pourquoi certains abonnés attendent avant que le téléphoniste puisse leur répondre.

On a déjà mis en oeuvre les moyens de communication fournis par le parachèvement récent d'un câble entre Montréal et Sainte-Agathe. D'autre part, les plans prévoient la pose d'un nouveau câble souterrain jusqu'aux Trois-Rivières, mais celui-ci ne sera pas utilisable avant l'an prochain.

On vient d'établir un circuit direct entre Montréal et Vancouver — le plus étendu au Canada. De nouvelles artères téléphoniques relient maintenant la métropole à New

York, Boston, Winnipeg, Noranda, Québec, Cornwall, Saint-Jean et Valleyfield.

Des circuits directs s'étendent bientôt jusqu'à La Malbaie, Rimouski et Saint-Gabriel de Brandon. Malgré tous ces projets de construction, de souligner M. Grant, les moyens disponibles s'avèrent encore insuffisants, et c'est, si le nombre des communications interurbaines est aussi considérable que nous le prévoyons. La situation ne sera sensiblement meilleure que l'année prochaine.

Les élections à Terre-Neuve

St-Jean, (Terre-Neuve), 22 (C.P.) — On a commencé, hier soir, le comptage des votes de l'élection par laquelle les habitants de Terre-Neuve se sont choisis la future forme de gouvernement du pays.

Les résultats de l'élection, même à St-Jean, ne seront tout probablement connus que tard aujourd'hui. La présente élection aura une issue de caractère économique plutôt que politique, du fait que les principaux problèmes auxquels Terre-Neuve a à faire face sont basés sur son économie.

Les candidats, dans certains cas, ont exprimé leurs vœux sur ce que Terre-Neuve devrait faire, mais la plupart se sont plutôt prononcés sur la forme de gouvernement qui offrirait les meilleures conditions de vie au peuple et les plus grandes opportunités de développement des ressources naturelles.

La population avait à se choisir au sein de 100 candidats, 42 membres de la convention.

Les délégués de la Chambre réunis à Edmonton

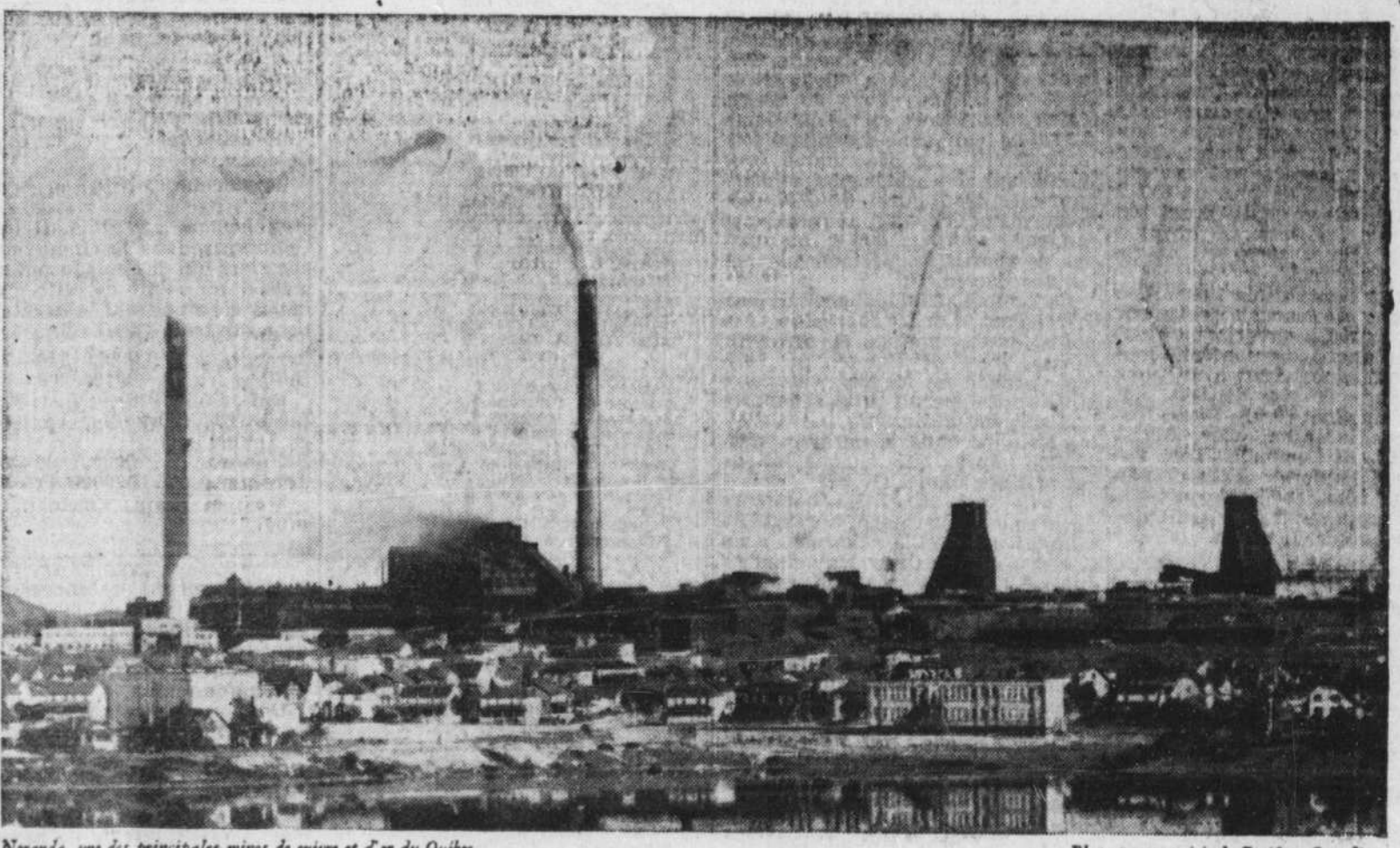
Montréal est représenté par Jules Trudeau, Maurice Rinfret, Phil Cloutier et Daniel Johnson.

Dans une conférence donnée devant les délégués, M. McKinnon, ministre fédéral, demande aux jeunes d'occuper des affaires politiques. L'envisage des positions avancées dans le commerce mondial pour le Canada. Nos quatre délégués, qui ont fait le voyage en avion, se proposent de visiter quelques centres de l'Ouest canadien avant leur retour.

Les Pilules du Dr. Chase Pour les Rognon et le Foie

BON APPÉTIT... BONNE DIGESTION Pour L'ÉPIEBVRE FRÈRES 866, rue de Bullion — Montréal — Tél.: Plateau 9641

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Noranda, une des principales mines de cuivre et d'or du Québec

Photo par courtoisie du Pacifique Canadien



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que la production minière depuis trente ans s'est accrue de \$18,000,000 à plus de \$100,000,000 par année! Le minerai exploité comprend l'amiante, le cuivre, l'or, l'argent, le nickel, le zinc et autres métaux!

Le gouvernement du Québec, qui ne manque pas de prévoyance, maintient une école de formation de mineurs à Val d'Or. Le ministère des Mines s'est assuré les services d'un plus grand nombre de spécialistes et de géologues et il se propose de faire l'étude et de dresser la carte géologique de nouvelles régions.

Si la bauxite soit importée de l'Amérique du Sud, Québec est maintenant un centre mondial de raffinage de l'aluminium. Il est également un des principaux producteurs d'amiante. Presque toutes les mines de métaux sont situées dans une région de 6,000 milles carrés et il ne faudrait pas oublier que la superficie du Québec est de 703,635 milles carrés! Cette industrie n'est donc encore qu'à ses débuts.

On constate le même développement soigné de ses autres ressources naturelles... l'agriculture, les pêcheries, l'exploitation forestière, l'énergie hydroélectrique, etc. Car ce sont là la vie et le travail du peuple. Le Canada compte sur ces précieuses ressources pour les nombreuses matières si essentielles à une grande nation unie!

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arriva à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Le Québec l'exporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydroélectrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont également développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces sœurs, un brillant et glorieux avenir.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC — C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

THE CARLING BREWERIES LIMITED

# Les Petits Giants déclassés-La réunion de Blu Bonnets

## Piètre tenue des Petits Giants contre le Royal

Les amateurs qui ont vu les Petits Giants de Jersey City à l'oeuvre hier soir contre les Royals de Montréal ne sont nullement surpris de voir les protégés de Bruno Betzel en dernière position de la Ligue Internationale car cette équipe n'a pas le matériel nécessaire pour faire une belle lutte à ses adversaires du circuit Shaughnessy et ce pauvre Betzel doit perdre plusieurs livres à chaque jour et il semble être dans l'impossibilité de remédier à cet état de choses. Le pilote des Petits Giants ne peut être tenu responsable de la piètre figure de son club car la direction ne peut ou ne veut lui donner du renfort.

Hier soir les Petits Giants furent tout simplement déclassés par les meneurs de la ligue car c'est par le compte de 16 à 2 que le Montréal l'emporta en présence de plus de six mille personnes et cette victoire fut rendue possible par l'habileté de nos Rouyaux à frapper les balles des lanceurs Andrews, Cleary et Bartleson car nos porte-couleurs obtinrent vingt-deux coups sûrs contre cinq seulement enregistrés par les visiteurs contre Roy Partlow, le lanceur de couleur des locaux. Partlow fut maître de la situation du commencement à la fin et il ne retira pas moins de huit frappeurs au bâton et il ne donna que trois buts sur balles.

Pas moins de trois coups de circuit furent obtenus dans cette partie, dont deux pour le Montréal car Franks et Riggs envoyèrent la balle en dehors du terrain pendant que Pike, des Petits Giants, fit de même. Tous les joueurs du Royal frappèrent en lieu sûr mais les plus durs cogneurs furent Rackley, Durrett, Naylor et Franks, qui obtinrent trois coups réussis chacun tandis que Robinson, Jorgens, Burge et Campanis mirent deux coups à leur crédit pendant que Riggs et Partlow réussissaient aussi à toucher les balles des lanceurs du club visitateur.

Les Rouyaux furent impuissants à compter dans deux manches mais dans les autres reprises ils croisèrent le marbre pour accumuler des points et lors de leur troisième apparition au bâton les protégés de Clay Hopper réussirent à compter six fois, ce qui fut la plus grosse manche de la partie.

Au point de vue défensif les joueurs firent bien au champ car aucune erreur ne fut commise dans cette rencontre mais les receveurs furent plutôt lents derrière le marbre et pas moins de six buts furent volés hier soir, dont trois par Rackley.

Les Rouyaux conservent toujours une bonne avance dans la course au championnat. Les salaires du président Hector Racine ont une avance de cinq parties sur les Chefs de Syracuse, qui sont passés en deuxième place pendant que les Ours de Newark sont descendus en troisième position.

Les Rouyaux ne sont pas seulement en tête du circuit mais ils ont dans les autres départements. Au bâton ils ont une belle tenue et mènent avec une moyenne d'équipe de .279 contre celle de .259, des Ours de Newark leurs plus proches rivaux. Les Rouyaux mènent également au champ avec la belle moyenne de .968 contre celle de .965 pour les Orioles de Baltimore. Quant aux points comptés depuis le début de la saison les joueurs de Hopper mènent par une si forte marge, avec 413 — en 64 parties, soit une excellente moyenne de plus de 6 1-2 points par joute et qu'ils en ont 145 de plus que les Ours. Le Royal a frappé 536 coups sûrs, soit 44 de plus que les Ours.

Depuis le début de la saison, les Rouyaux ont été blanchis seulement une fois. Après le programme double de dimanche dernier, huit joutes du club local frappaient pour une moyenne de plus de .300. Il s'agissait de Chet Kehn, Dixie Howell, Jack Robinson, Lew Riggs, Steve Nagy, Al Campanis, Tom Tatum et Earl Naylor. Tatum est le seul joueur régulier des Rouyaux qui n'a pas frappé pour le circuit depuis le début de la saison.

JERSEY CITY		ab.	p.	c.	r.	a.	e.
Wein ac		4	0	0	4	2	0
Higgins ac		4	0	0	0	0	0
Layton cd		4	0	0	2	0	0
Pike cg		3	1	1	3	0	0
Thomson 3b		3	1	1	1	0	0
Jaeger 1b		4	0	1	7	1	0
Lajcski 2b		4	0	1	0	2	0
Grasso r		2	0	0	4	0	1
Rollandson r		2	0	0	1	0	0
Solomon c		2	0	0	4	0	1
Andrews l		1	0	0	0	1	0
Cleary l		0	0	0	0	0	0
Bartleson l		2	0	1	1	3	0
Totaux		31	2	5	24	10	2

MONTREAL		ab.	p.	c.	r.	a.	e.
Rackley cc		4	2	3	2	0	0
Robinson 2b		3	0	2	2	5	0
Riggs 3b		3	1	1	1	0	0
Jorgensen 3b		2	0	2	0	2	0
Durrett cd		6	2	3	10	0	1
Burge lb		5	2	3	1	0	0
Naylor cg		4	2	3	1	1	0
Campanis ac		4	2	3	1	1	0
Franks r		5	3	3	8	1	0
Partlow l		5	1	1	1	0	0
Totaux		42	16	22	27	11	0

**BASEBALL au Stadium**  
**JERSEY CITY**  
**ROYAUX**  
CE SOIR à 8:30

## Le tournoi omnium de Beaconsfield

Quatre des six meilleurs golfeurs qui ont participé à l'omnium des États-Unis à Cleveland, il y a une dizaine de jours, seront au nombre des concurrents lors de l'omnium canadien qui débutera sur le parcours du club de golf Beaconsfield jeudi de cette semaine. Parmi ces quatre Américains qui tenteront de capturer les honneurs de cet important événement sportif, mentionnons les fameux Lloyd Mangrum, nouveau champion des États-Unis, qui a causé une grande surprise en s'assurant le titre dans la ronde supplémentaire. On sait que le brillant Mangrum a dû vaincre le non moins sensationnel Byron Nelson pour remporter le championnat.

Les autres joueurs des États-Unis qui prendront part à ce tournoi sont: Vic Ghezzi, qui s'est classé immédiatement derrière Mangrum; Herman Baron, de White Plains, N.Y., qui s'est classé quatrième et Ed (Porky) Oliver, de Wilmington, Del., qui a terminé en sixième position. Le diminutif Ben Hogan et l'incomparable Byron Nelson, détenteur actuel de la coupe Seagram, emblème du championnat du Canada, ne seront pas au nombre des candidats.

Contrairement aux deux dernières saisons, Nelson reçoit cette année une vive opposition de la part de ses adversaires et les organisateurs de l'omnium canadien espèrent encore quelque peu que Nelson s'inscrira dans l'omnium du Canada. Toutefois, on prétend que Nelson doit subir une opération dans un avenir rapproché. Deux habitués de l'omnium canadien seront absents cette semaine, il s'agit de Lawson Little et Sam Snead qui ont décidé tous deux de prendre part à l'omnium britannique qui sera disputé à Londres.

Little détient toujours le record d'avoir remporté la coupe Seagram avec un score total de 271 coups, tandis que Snead a décroché la même trophée à trois reprises dans le passé. Hermann Keiser, Akron, Ohio; Jimmy Hines, président de la U.S.P.G.A.; le spectulaire Jim Ferrier, ex-champion omnium de l'Australie; le joueur manchot Ed Furgol; Jimmy Thompson, expert dans les drivers; Dick Metz, Toney Penna, Gene Sarazen, Willie Goggin, Ellsworth Vines et Clayton Heafner participeront également à cet important tournoi qui sera certes disputé devant une foule nombreuse.

## Lortie perd sur disqualification

La séance de lutte organisée hier soir, par le promoteur Ray Lamontagne, au stade Exchange, a obtenu un véritable succès. Plusieurs centaines de personnes n'ont pu avoir accès au stade. Tous les sièges étaient occupés et même plusieurs durent se tenir debout pendant toute la soirée. Le programme était intéressant et les amateurs sachant apprécier les efforts de MM. Lamontagne et Grégoire, ne refusèrent pas leur encouragement, et au point de vue sportif le spectacle n'a pas été une déception.

Le combat principal mettait aux prises Paul Lortie, champion des poids lourds juniors, et Salvador Cortez, frère de Manuel, un vaillant athlète de Mexico, et notre athlète local perdit cette rencontre lorsqu'il fut disqualifié par l'arbitre Métivier dans le dernier engagement après que chaque lutteur eut pris une chute.

Lortie s'est assuré les honneurs du premier engagement après 16.35 minutes de bataille acharnée, mais Cortez a su égaliser les chances après 8.05 minutes dans la seconde reprise. Paul Lortie fut ensuite disqualifié après 12.16 minutes dans le dernier engagement.

Dans le combat semi-final, Harry Madison a eu raison de Karolyi, après 19.45 minutes, tandis que le bouillant Mike Karas, de Brooklyn, et George Cagney ont annulé dans le combat spécial. Bob Lortie a défait Monte Ladue, de Hollywood, après 13.16 minutes dans la préliminaire.

Jeu de jour prochain, au stade Exchange, le promoteur Lamontagne présentera une autre séance de lutte. Pour la circonstance, Paul Lortie défendra son titre contre le fameux et puissant lutteur égyptien Sheik Abid, dans le combat principal de la soirée. Le rude Mike Karas fera face à Larry Raymond, tandis que Salvador Cortez se mesurera contre Geo. Cagney dans le spécial. Monte Ladue et Karolyi feront les frais de la préliminaire.

Résultat par manche:  
Jersey City 000000110 — 2  
Montreal 03611014X — 16

Sommaire: Points produits par Partlow, Riggs, Burge, Campanis 3; Robinson, Naylor 2; Franks, Rollandson, Rackley, Pike, Jorgensen 3; deux-buts, Robinson, Durrett 2; Campanis, Naylor; trois-buts, Thomas; circuits, Riggs, Franks, Pike; buts volés, Rackley 3; Robinson, Bartleson, Burge, Jorgensen; sacrifice, Robinson; double-jeu, Riggs à Robinson à Burge; laisses sur les buts, Jersey City 5, Montréal 9; buts sur balles d'Andrews héson par Andrews 1, Cleary 1, Bartleson 2, Partlow 8; coups sûrs sur balles d'Andrews, 6 en 2 manches, Cleary 5 en 1 manche, Bartleson 11 en 5 manches; frappés par le lanceur, par Bartleson 2, Jorgensen et Rackley; mauvais lancers, Cleary 2; lanceur perdant, Andrews; arbitres, Van Grafan, au marbre, Felferski et Tatler aux buts; temps, 2 h. 15; assistance, 6.000

## Les Yankees ont eu raison du Cleveland

Trois parties furent jouées hier dans les séries de la Ligue Américaine de baseball. Deux seulement ont donné des résultats car la 3e joute, disputée à Detroit, a dû être arrêtée à la fin de la 9e manche à cause de l'obscurité. A ce moment-là, les deux clubs, les Red Sox de Boston et les Tigers de Detroit étaient égaux avec le compte de 5 à 5.

Les Red Sox ont compté une fois dans la 8e manche et deux autres fois dans la manche suivante pour égaliser le pointage. Durant cette joute, Hank Greenberg, des champions du monde, et Ted Williams, des Sox, ont cogné chacun leur 17e coup de circuit de la cédule régulière du circuit Harriage.

A Cleveland, Floyd Bevens a blanchi les Indiens de Lou Boudreau lorsque les Yankees l'emportèrent par le compte de 1 à 0, permettant ainsi aux New-Yorkais de se rapprocher des Red Sox de Boston dans la course au championnat de la Ligue Américaine.

Les Yankees enregistrèrent l'unique point de la joute à la manche initiale lorsque Ph. Rizzuto réussit à prendre le premier but sur un léger coup, puis avança au 3e sur le simple de Tommy Henrich et finalement compta sur le long coup de chandelle de Charlie Keller.

Allie Reynolds, qui semble être le lanceur le plus malchanceux du Cleveland, a limité les Yankees à 7 coups sûrs et céda sa place à un frappeur de relève à la 8e manche, Pete Center termina la joute.

A Chicago, les White Sox ont accumulé treize coups réussis pour vaincre les Sénateurs de Washington par 12 à 7 hier soir, devant plus de 21,000 personnes. Cette joute fut très spectaculaire. Les White Sox ont commis cinq erreurs, tandis que les Sénateurs ont fait deux bévues.

Boston . . . 100010012 — 5 11 0  
Detroit . . . 400010000 — 5 9 1  
Dobson, Klinder, C. Wagner, Bui-land et Wagner; Trout, Bridges et Swift.  
New-York . . . 100000000 — 1 7 0  
Bevens et Robinson; Reynolds, Center et Lollar.  
Washington . . . 205000000 — 7 10 2  
Chicago . . . 15004011X — 12 13 5  
Masterson, Wolff, Scarborough et Evans; Smith, Hollingsworth et Tresh.

**HIER**  
Ligue Internationale  
Montréal 16, Jersey City 3  
Toronto 3, Buffalo 0  
Syracuse 7, Buffalo 0  
Ligue Américaine  
Boston 5, Detroit 3  
Boston 5, Chicago 0  
Brooklyn 6, Cincinnati 0  
**DI MANCHE**  
Ligue Internationale  
Montréal 8, Jersey City 2  
Syracuse 3, Montréal 4  
Buffalo 13, Baltimore 5  
Buffalo 4, Baltimore 2  
Chicago 5, Toronto 3  
Syracuse 7, Toronto 0  
Rochester 6, Newark 5  
Ligue Nationale  
Brooklyn 4, St-Louis 2  
Boston 4, Pittsburgh 3  
Boston 4, Pittsburgh 10  
New York 15, Chicago 10  
Chicago 9, New York 4  
Philadelphie 3, Cincinnati 4  
Philadelphie 3, Cincinnati 3  
Ligue Américaine  
Boston 5, Cleveland 1  
Boston 6, Cleveland 0  
Washington 7, St-Louis 4  
St-Louis 7, Washington 4  
Chicago 8, Pittsburgh 2  
Philadelphie 6, Chicago 1  
New York 10, Detroit 8

**SAIREDI**  
Ligue Internationale  
Newark 9, Montréal 7  
Toronto 9, Syracuse 0  
Syracuse 1, Toronto 0  
Syracuse 1, Toronto 0  
Jersey City 11, Rochester 0  
Buffalo 0, Baltimore 1  
Ligue Nationale  
Chicago 5, New York 3  
Chicago 5, New York 3  
Philadelphie 3, Cincinnati 3  
Philadelphie 5, Cincinnati 2  
Boston 4, Pittsburgh 0  
St-Louis 5, Brooklyn 1  
Ligue Américaine  
Philadelphie 5, Chicago 3  
Cleveland 3, Boston 3  
New York 5, Detroit 3  
St-Louis 14, Washington 8

**AJOURD'HUI**  
Ligue Internationale  
Jersey City à Montréal  
Syracuse à Buffalo  
Newark à Rochester  
Baltimore à Toronto.  
Ligue Américaine  
Washington à Chicago  
Philadelphie à St-Louis  
New-York à Cleveland  
Boston à Detroit  
Ligue Nationale  
Pittsburgh à New-York  
Cincinnati à Brooklyn  
Chicago à Boston  
Philadelphie à St-Louis

**CLASSEMENT**  
Ligue Internationale  
G. P. P.C.  
Montréal . . . 42 23 696  
Syracuse . . . 36 37 571  
Newark . . . 35 28 558  
Chicago . . . 32 27 551  
Buffalo . . . 29 31 483  
Toronto . . . 27 32 458  
Rochester . . . 24 33 421  
Jersey-City . . . 20 40 333

Ligue Américaine  
G. P. P.C.  
Boston . . . 45 17 726  
New-York . . . 40 25 615  
Detroit . . . 33 27 551  
Washington . . . 31 29 517  
St-Louis . . . 28 34 452  
Cleveland . . . 24 35 429  
Cincinnati . . . 24 25 407  
Philadelphie . . . 18 43 295

Ligue Nationale  
G. P. P.C.  
Brooklyn . . . 38 22 633  
St-Louis . . . 35 25 583  
Chicago . . . 31 25 554  
Boston . . . 30 31 492  
Cincinnati . . . 26 30 464  
Philadelphie . . . 25 33 421  
New-York . . . 25 36 414  
Pittsburgh . . . 23 34 404

**Les Indiens sont vendus**  
Les Indiens de Cleveland, de la Ligue Américaine de baseball, viennent de changer de propriétaires et ce club sera désormais la propriété d'un syndicat ayant à sa tête Bill Veeck, de Chicago, et Bob Hope, artiste de la radio et de l'écran.

Veeck, âgé seulement de 32 ans et ex-propriétaire des Brewers de Milwaukee de la ligue Américaine, a immédiatement annoncé qu'il serait le président du nouveau club Cleveland et que Harry Grabiner, ex-vice-président des White Sox de Chicago, serait vice-président du Cleveland.

## Les Dodgers gagnent à la 13e manche

Les Dodgers de Brooklyn ont pu s'assurer la victoire hier contre les Reds de Cincinnati par le compte de 6 à 5 mais pour arriver à ce résultat les deux clubs durent batailler pendant treize manches et ce n'est que le coup simple de Carl Furillo qui a fait compter le point victorieux à la quatrième manche supplémentaire.

Après avoir été tenu complètement en échec par le vétéran lanceur Buckley Walters durant les six premières manches, les Dodgers se rallièrent pour deux points dans la 7e manche grâce aux erreurs coûteuses de Al Sibke et Benny Zignara. Dans la manche suivante, soit à la 8e, les Dodgers enregistrèrent trois autres points pour forcer le lanceur Walters de prendre le chemin des douches.

Le lanceur de relève Hugh Casey qui vint au secours de Lombardi a reçu le crédit de la victoire. En frappant trois fois en lieu sûr en cinq voyages au marbre, Dixie Walker a porté sa moyenne à .368 pour reprendre la 1ère position chez les frappeurs de la Nationale.

Dans la seule autre joute dans les majeures dans l'après-midi, les Braves de Boston ont remporté leur cinquième victoire consécutive en blanchissant les Cubs de Chicago, qui occupent la troisième place par le score de 5 à 0 à la suite de la belle tenue du lanceur recrue Ed Wright, qui remportait sa sixième victoire, a tenu les Cubs à cinq coups simples.

C'était le deuxième blanchissage consécutif pour les Braves, Johnny Sain ayant blanchi les Pirates par 4 à 0 hier. Tommy Holmes assura la victoire des Braves à la huitième manche alors qu'il fit compter trois points avec un trois buts.

Cincinnati 210 000 002 000 0.5 11 2  
Brooklyn 000 000 230 000 1-6 9 4  
Walters, Hetki, Blackwell, Lambert, Malloy et Lamano; Higbie, Behrman, Herring, Lombardi, Casey et Edwards.  
Chicago . . . 000 000 000 — 0 5 2  
Boston . . . 110 000 03X — 5 1 2  
Schmitz et McCullough; Wright et Masi.

**Chefs et Leafs vainqueurs**  
Les Chefs de Syracuse se sont affirmés supérieurs aux Bisons de Buffalo hier soir, triomphant par le compte de 7 à 6 dans une joute régulière de la Ligue Internationale et sont maintenant installés en deuxième position dans le circuit Shaughnessy.

Le receveur Joe Just a mené l'attaque chez les vainqueurs en produisant trois points par ses deux coups doubles et un simple. Jack McHale frappa deux coups de circuit pour les Bisons, ses 13e et 14e de la saison, et il permit aux Bisons d'égaliser le résultat à la septième manche.

Len Bobeck, qui alla au monticule à la sixième manche lorsque Bob Katz fut envoyé aux douches, recut le crédit de la victoire.

A Toronto, hier soir, les Leafs ont blanchi les Orioles de Baltimore par le compte de 3 à 0 grâce à deux coups de circuit obtenus par Austin Knickerbocker et le lanceur Joe Coleman.

Le lanceur Coleman accorda sept coups espacés à ses rivaux et retira cinq joueurs au bâton. Il fut dans l'embarras dans la cinquième manche alors que les buts furent remplis mais il sut sortir de cette mauvaise impasse en retirant le dernier frappeur sur trois "strikes".

Syracuse . . . 000204010 — 7 10 0  
Buffalo . . . 001003200 — 6 11 0  
Katz, Bobeck (6) et Just; Manders, Bush (6), Gray (7), Appleton (9) et Yount.  
Baltimore . . . 000000000 — 0 7 0  
Toronto . . . 00000021X — 3 8 0  
West et Kahn; Coleman et Denning.

Ils deviendront les successeurs du président Alva Bradley et du vice-président Roger T. Peckinpough, dont les démissions ont été acceptées quand les paris des Indiens ont changé de mains.

On n'a pas révélé le montant exact de la vente mais on a été généralement de le prix payé a été de \$1,750,000 à \$2,000,000. Naturellement, la vente comprend non seulement le club Cleveland lui-même mais aussi le terrain de baseball où il joue ses parties ainsi que tous les clubs mineurs qui lui appartiennent.

On n'a pas dit toutefois si le général et sympathique Lou Boudreau continuera à être le gérant des Indiens. Veeck, interrogé à ce sujet, s'est contenté de répondre: "Nous ne pouvons rien dire à ce sujet en core car nous n'avons même pas parlé à Boudreau, Grabiner, lui, a mentionné: "Nous voulons surveiller un peu les choses avant de prendre certaines décisions."

**Nouveau lanceur pour le Montréal**  
Le club Montréal compte un autre lanceur dans ses rangs car hier le secrétaire de route des Rouyaux, Gerry Gosselin, nous annonçait que le lanceur droitier Armand Cardoni a été acheté des Braves de Boston et qu'il doit se rapporter aujourd'hui même aux meneurs de la Ligue Internationale. Cardoni mesure six pieds et trois pouces et pèse 190 livres et l'on dit beaucoup de bien de lui. L'an dernier il joua pour les clubs Milwaukee et Indianapolis, de l'Association Américaine, et son record est le suivant:  
Il a lancé dans 22 parties, en a gagné sept et perdu dix. Il lança dans 133 manches et fit face à 526 frappeurs, auxquels il alloua 154 coups sûrs et 76 points, dont 62 furent mérités. Il donna 45 buts sur balles et retira 65 frappeurs au bâton.

## Des courses bien réussies à Blue Bonnets

Les courses sous harnais à la piste de Blue Bonnets ont obtenu un véritable succès et les officiers du Blue Bonnets Raceway, MM. Eugen Lajoie, Lucien Chartrand et Emile Gauthier ont raison d'être fiers du résultat obtenu de la première réunion tenue à l'hippodrome du Boulevard Décarie. Au point de vue sportif rien ne laissait à désirer car les courses furent intéressantes, les inscrits étaient nombreux et tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait et lorsque les amateurs du trot et de l'amble quittèrent la piste après chaque matinée offerte ils n'avaient que des éloges à faire de la nouvelle organisation.

La nouvelle piste d'un demi-mille ne pouvait être utilisée en fin de semaine à la suite des récentes pluies mais les épreuves furent disputées sur l'ancien tracé d'un mille, qui était en excellente condition. Les nombreux spectateurs ont pu constater les changements opérés à la piste et ils ont apprécié les améliorations apportées.

Monsieur J. Eug. Lajoie, Président de Blue Bonnets Raceway, à la suite du fameux succès remporté lors de l'ouverture de la saison de courses sous harnais, a prié monsieur Emile Gauthier, l'organisateur de courses, de lui préparer deux matinées de courses ceci à la demande des propriétaires de chevaux et du public. Ces deux matinées auront lieu dimanche et lundi prochain.

Tous les propriétaires de chevaux, les entraîneurs, conducteurs ont promis leur support et nul doute que les prochaines courses seront encore ce qu'il y a de mieux et que la fameuse piste d'un demi-mille sera prête. Pas moins de 20,000 personnes ont assisté aux trois jours de courses, ce qui est très beau si l'on considère tous les événements qui ont eu lieu en cette fin de semaine: la procession de la Fête-Dieu et la St-Jean Baptiste et autres événements qui ont eu lieu en cette première fin de semaine de vacances.

Le fameux Conducteur, Vic Rowntree, qui l'année dernière brisa le record de la piste de Blue Bonnets avec Miss Cream of Tartar de Wilfrid Dupont de St-Hyacinthe vient de répéter son exploit en conduisant Grand Town à la victoire en 2.03 1/2 (nouveau record

de la piste). Grand Town est la propriété de A. Giard, propriétaire de la crèmerie de St-Hyacinthe qui a acheté ce cheval de J. W. Brown de New Liskeard, Ont. Coïncidence extraordinaire, un autre cheval de St-Hyacinthe vient briser le record établi l'année dernière par Miss Cream of Tartar qui avait couvert le mille en 2.04.

Voici les résultats obtenus hier:  
2.25 amble, Pace, 9-16 mille, 1 mille, 1 mille 1-16, Bourse \$300. — Paddy Lee, P. E. Gouin, 12-10-0; Del Harvester, A. Moreau, 8-11-0; Helen Knight, A. Ruel, 8-8-3; Dora McGregor, A. Beaucage, 6-8-4; Date Whitney, E. Blouin, 1-4-3; Peter Hum, E. Blouin, 4-1-1; Harry Lee, P. Ouellette, 2-5-0; Colonel Jim, Paul Dufault, 9-7-0; Winnie Volo, A. Boyer, 7-3-0; Ritz Chilcoat, A. Toutant, 3-2-2; Texas Down, F. Turcot, 11-9-0; Baba Grattan, P. Tremblay, 10-0-0. Temps 1.11 1-4, 2.09, 2.23 3-4.

1ère, gagnant, 5.80, 4.40; 2e, 7.35, 2e, 6.55, 4.10; 2e, 3.35, 3e, 4.45, 2.20; 2e, 2.10.

Derby Shot, 9.16 mille, 1 mille, 1 1-16 mille, Bourse \$800. — Guy Scott, L. Piedalue, 7-5-5; Grand Town, A. Giard, 6-1-4; Chuck Signal, J.-B. Couture, 2-2-1; Hurry Up, H. Durand, 3-3-6; Abbe M. Volo, Garon et Fils, 9-8-0; Edna Hanover, W. Deslappes, 4-4-0; Pok A Bout, Dr Besner, 1-7-3; Max Hanover, E. Blouin, 5-6-2; Lord Parish, F. Turcot, 8-8-3; Ingleisle, Ken Oshier, 10-10-7. Temps 1.07 1-2, 2.03 3-4, 2.16 3-4.

1ère, gagnant, 7.15, 4.45; 2e, 7.55, 2e, 1.15, 5-70; 2e, 3.20, 3e, 6.90, 3.05; 2e, 13.80.

2.17, Trot et Amble, Trot et Pace, 9-16 mille, 1 mille, 1 1-16 mille, Bourse \$400. — Pearsons, A. Ruel, 5-3-3; Millie Volo, C. Rochette, 2-1-1; Holyroy Frances, R. Brault, 9-5-4; Don Bryson, E. Blouin, 3-4-5; Pine Ridge Henley, H. Fortin, 4-7-6; Earl's Honey Dew, L. Dugré, 1-2-2; Lee McKinney, A. Dufault, 8-9-0; Donna Lee, N. Gauthier, 6-8-7; Romana Harvester, S. H. Chicoine, 7-6-8. Temps 1.10, 2.08, 2.18 1-4.

1ère, gagnant, 7.55, 3.70; 2e, 3.30, 2e, 3.60, 2.45; 2e, 2.75, 3e, 3.05, 2.50; 2e, 2.75.

**Boxe amateur à l'Exchange**  
Un programme de boxe amateur, mettant en vedette des champions des Golden Gloves et du Dominion, marquera l'ouverture des activités d'été chez les amateurs. Ce tournoi est organisé par le club de boxe International et les amateurs seront en vedette au stade Exchange le 2 juillet, avec 5 combats de 5 rondes et 3 de 3 rondes.

Quatre boxeurs d'Ottawa rencontreront des boxeurs locaux dans le

**TARIF**  
des annonces classifiées  
"DEVOIR"  
Téléphone: 8Edict 3381

1 cent le mot 25c minimum comptant  
Annonce facturée 1/16c le mot  
40c minimum

NAISSANCES SERVICES SEVI-  
CES ANNIVERSAIRES GRAND-  
MESSES REMERCIEMENTS POUR  
SYMPTOMES ET AUTRES 2c  
par mot minimum de 50c FIAN-  
CAILLES PROCHAINS MARIAGE  
\$1.00 par insertion

**ACHAT DE CREANCES**  
Achatons-nous vos créances, billets de souffrance. Payons vos haut prix. André Arès, 57 ouest rue St-Jacques P.L.S. - leu 9107

**ARGENT à PRETER**  
**PRETS PERSONNELS**  
aux plus bas taux  
1/2 de 1% d'intérêt  
par mois  
Pas d'autres frais

Vous remboursez vos versements mensuels

VOUS RECEVEZ	6	9	12	18	24
verse-ments mensuels	5	10	15	20	25
Y COMPRIS L'INTERET	8.88	8.50	8.40	8.40	8.40
75	12.72	8.54	8.43	8.43	8.43
100	16.96	11.30	8.60		

Faits divers

On identifie les débris du gros Liberator

Il s'agit bien de l'appareil disparu en octobre 1943, avec 24 aviateurs — On le recherchait activement depuis 1943 — Plusieurs morts en fin de semaine

Ottawa, 25 (C.P.) — L'équipe de chercheurs, qui se dirige depuis près d'une semaine vers les débris d'un avion découvert, du haut des airs, au sommet d'une montagne de 2,900 pieds, a positivement identifié l'épave comme étant celle du Liberator disparu le 20 octobre 1943, avec 24 membres du C.A.R.C.

En annonçant cette nouvelle, le quartier général de l'aviation canadienne a précisé qu'elle avait reçu un bref message par radio émanant de l'équipe terrestre qui a atteint la scène du désastre, à 1 h. 30 cet après-midi (heure avancée).

L'identification des restes de l'appareil met fin au mystère qui durait depuis presque trois ans et entourait le pire accident aérien militaire de l'histoire du Canada.

On ne savait encore aucun détail sur l'état dans lequel on a trouvé l'épave, qui fut aperçue du haut des airs mercredi dernier par l'équipage d'un avion de reconnaissance parti du Rockcliffe à la recherche d'un avion porté disparu mais qui revint à sa base par la suite.

L'équipe terrestre fut descendue au bord d'un lac situé à proximité, après que l'identification par la voie des airs fut rendue impossible par les mauvais temps et la nature du terrain.

L'identification des restes de l'appareil met fin au mystère qui durait depuis presque trois ans et entourait le pire accident aérien militaire de l'histoire du Canada.

On ne savait encore aucun détail sur l'état dans lequel on a trouvé l'épave, qui fut aperçue du haut des airs mercredi dernier par l'équipage d'un avion de reconnaissance parti du Rockcliffe à la recherche d'un avion porté disparu mais qui revint à sa base par la suite.

L'identification des restes de l'appareil met fin au mystère qui durait depuis presque trois ans et entourait le pire accident aérien militaire de l'histoire du Canada.

Tués d'un coup de feu

M. Jacques Lapierre, jeune homme de 28 ans, qui habitait 4882, rue Cartier, à Montréal, a perdu la vie, en fin de semaine, des suites de blessures reçues dans des circonstances dramatiques.

Victimes du séisme

Vancouver, 6 (C.P.) — Un homme s'est noyé et un deuxième a été blessé au cours du tremblement de terre qui a secoué la région nord-ouest du Pacifique, pendant environ 30 secondes, dimanche matin.

Un plongeur de 150 pieds

Un garçonnet de 13 ans, Bobby Divado, dont les parents demeurent au no 1349 rue Bonaventure, est tombé, hier après-midi, du haut de l'observatoire du chalet de la montagne pour faire une chute de 150 pieds.

Petite tornade en Ontario

Fort Frances, Ont., 25. — A la suite d'une petite tornade qui a parcouru aujourd'hui la région de Fort Frances, 11 personnes ont dû être hospitalisées, et il s'est produit pour plusieurs milliers de dommages aux propriétés.

Les Carnets Viatriciens

SOMMAIRE — AVRIL 1946 — XIe année
LIMINAIRE
L'Heure de l'Eglise. La Rédaction ACTUALITE INTERNATIONALE

Notre Société groupe 85,000 membres répartis dans quelque 700 succursales autonomes comme en attendant de cellules coopératives où chacun, fidèle à ses origines et à sa religion, peut développer sa personnalité en travaillant pour le bien commun, et profiter de nos services très pratiques d'assurances

La Société des Artisans Canadiens-Français ASSURANCE MUTUELLE

VIE - ACCIDENT - MALADIE - INVALIDITE - RENTES VIAGERES

Noyé près du lac Champlain

M. Raymond Dubé, 19 ans, 6798 rue St-Denis, à Montréal, était à se baigner dans les eaux du lac Champlain, à Missisquoi, quand les crampes le saisirent et il fut subitement englouti.

Noyé près de Sainte-Philomène

Un jeune homme de 18 ans, M. Raymond Gervais, fils de M. et de Mme Emile Gervais, de Sainte-Philomène, s'est noyé, dimanche après-midi, en nageant dans la rivière Châteauguay.

Deux fillettes tuées par des autos

Claire Jodoin, fillette de 3 ans, dont les parents habitent Saint-Pie (comté de Bagot), a perdu la vie en fin de semaine.

L'officier-pilote J. Lamont, de Vancouver; L'officier-pilote R. W. MacDonald, de Woodstock, N.-B.; Le Sgt E. M. Finn, de Toronto; Le Sgt W. J. MacNaughton, de Montréal;

L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

Le sgt. S.-A. Wood, de Palgrave, Ont.; L'aviateur-chef G.-R. Patterson, de Milles Riches, Ont.; L'aviateur-chef J.-A.-J.-P. Veilleux, de Thetford Mines, Qué.; Le cpl H.-A. Hembly, de Woodstock, Ont.

Le cpl R.-D. Marr, de Ketepec, N.-B.; L'aviateur-chef E.-W. Read, de Rochester, N. Y.; L'aviateur-chef A.-J. Radcliffe, de Rivers, Man.

LA CAMPAGNE NATIONALE DE VETEMENTS



Les hommes, les femmes et les enfants des pays ravagés par la guerre ont un pressant besoin de tout vêtement usagé dont les hommes, les femmes et les enfants du Canada peuvent disposer.

Les jumelles Dionne au Cap-de-la-Madeleine

C'était leur première visite dans notre province — En pèlerinage

Les Trois-Rivières, 25. (D.N.C.) — Les jumelles Dionne ont fait samedi dernier leur premier pèlerinage au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, afin de remercier la sainte Vierge des faveurs innum-

brables obtenues par son intercession. C'était en même temps leur premier voyage dans la province de Québec et leur premier long voyage en automobile.

Les jumelles Dionne ont fait samedi dernier leur premier pèlerinage au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, afin de remercier la sainte Vierge des faveurs innum-

brables obtenues par son intercession. C'était en même temps leur premier voyage dans la province de Québec et leur premier long voyage en automobile.

La loi d'expropriation de M. L. H. and P. est irrégulière et nuira au bon renom du Québec

Les actionnaires qualifient de "déplacée" la nomination du président de Hydro-Québec au comité d'arbitrage

Ils demanderont à l'Hon. Duplessis d'acheter les actions et de nommer un arbitre désintéressé

Lors d'une assemblée spéciale de la Montreal Light, Heat & Power Consolidated, les actionnaires appuyèrent les résolutions suivantes: que la législation du gouvernement de la Province de Québec, portant sur l'expropriation des biens de leur Compagnie, était vicieuse en principe;

Les détenteurs de 72,386 actions étaient présents et les détenteurs de 2,454,316 autres actions votèrent par procuration. En plus de rejeter l'offre du gouvernement, soit \$54,000,000, moins de nombreuses déductions, les actionnaires se déclarèrent en faveur de faire les démarches nécessaires afin de relever M. L.-E. Potvin, président de l'Hydro-Québec, de ses fonctions de membre du Conseil d'Arbitrage.

Les actionnaires approuveront la nomination d'un comité de trois pour voir s'il serait possible d'obtenir que le gouvernement se rende propriétaire des actions de la Compagnie au lieu d'exproprier une partie de ses biens.

Déclaration du président

Les membres présents applaudirent M. John S. Norris, président de la Compagnie lorsqu'il déclara que les actionnaires réclamaient un montant de \$80,000,000.

Si l'on groupe ensemble les trois offres, dit-il, l'on constate une différence de 128 millions de dollars, soit, en d'autres mots, une différence de \$25.00 l'action — entre la somme offerte et la valeur réelle de ces biens.

M. Norris expliqua qu'après le passage de la législation portant sur cette expropriation, des directeurs employèrent, pendant 15 mois, des ingénieurs et commissaires-priseurs pour inventorier et évaluer les propriétés expropriées.

Offre négative

L'offre du gouvernement, souligna-t-il, est une offre négative. Le montant que le gouvernement offre pour les biens est inférieur au montant des créances hypothécaires. Il s'ensuit que le gouvernement prend à son compte la dette fondée de la Compagnie, la règle en entier, et demande à la Compagnie de lui remettre de l'argent au lieu de lui en donner.

"La Commission a fixé l'actif d'exploitation de la Compagnie à \$49,885,000, ce qui, en plus de 10 pour cent pour la prise de posses-

Brevage Rafraîchissant THE SALADA. Advertisement for a beverage featuring a teapot and a box of 'THE SALADA'.

tawa, et René Lamoureux, O.M.I., directeur de l'École normale d'Ottawa; trois religieuses, l'Assomption, institutrices des jumelles; M. Lucien Laplante, inspecteur d'écoles et Mme Laplante, de North Bay.

Le groupe est parti jeudi de Corbeil, Ontario. Le voyage devait se faire incognito jusqu'au Cap-de-la-Madeleine. Vendredi les jumelles Dionne ont vu la métropole pour la première fois, rendant visite à Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, et prenant le dîner dans un couvent de l'endroit.

Vendredi soir, elles sont arrivées au Cap-de-la-Madeleine, où elles ont passé la nuit.

Samedi matin, une messe spéciale était célébrée en leur présence au petit sanctuaire par le R.P. Gilles Marchand, O.M.I., supérieur de la Maison des Oblats. Les jumelles ont chanté plusieurs cantiques.

Vers onze heures, le groupe est parti du couvent de Jésus-Marie pour se rendre de nouveau chez les Filles de Jésus.

A 11 h. 30, les jumelles sont retournées au petit sanctuaire du Cap pour assister au salut du Très Saint Sacrement qui devait durer jusqu'à midi. Un bref sermon de circonstance sur les origines du sanctuaire du Cap et le sens de ce lieu de pèlerinage a été prononcé par le gardien des pèlerinages, le R.P. F. Brouillette, O.M.I. Les quintuplettes ont manifesté une piété vraiment exemplaire, surtout durant les dix minutes de méditation qu'elles ont passées à la sainte Ta-

ble, en face de la statue miraculeuse. Les jumelles Dionne portaient pour ce pèlerinage l'uniforme des croisées du saint Sacrement, avec mante blanche et croix bleue. Avant de partir, elles ont revêtu costume de voyage avec bérets.

Interrogé par notre représentant, M. Oliva Dionne s'est déclaré très ému de cette visite à la Vierge du Cap, avec ses enfants. "Mes filles, dit-il, et moi, désirions depuis longtemps faire ce pèlerinage et venir dans la province de Québec. J'ai personnellement beaucoup d'admiration pour la communauté des Oblats et pour leurs oeuvres.

La province de Québec est belle avec son beau Saint-Laurent que mes filles chantent à toute occasion. Trois-Rivières est une jolie ville...

Souvenir de notre mariage

Un cadeau idéal à offrir aux nouveaux mariés, ils pourront noter dans ce livre les détails qui ont marqué les fiançailles, le mariage, le voyage de noces, la lune de miel, les réceptions, etc., etc.

Toutes les pages sont illustrées de dessins appropriés. Couverture blanche avec titre imprimé en lettres d'or: \$5.00 l'ex.

Couverture en tissu moiré avec guirlande de fleurs et titres peints à la main: \$6.50 l'ex.

Ajouter \$0.15 pour frais de poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Législation vicieuse

Il existe un autre principe de loi, souligna-t-il, couvert par l'article 50 du Code qui précise que: "A l'exception de la Cour du Banc du Roi, tous les tribunaux, juges de circuit, magistrats et autres personnes, corps politiques dans la province sont soumis aux droits de surveillance et de réforme, aux ordres et au contrôle de la Cour Supérieure et de ses juges en la manière et la forme que procurera la loi".

Le fait que cette législation soit vicieuse, toutefois, ne change en rien les faits. Pour cette raison, M. Campbell fut d'avis qu'on devrait recourir à d'autres remèdes avant de s'adresser aux tribunaux. A cette fin, il proposa une motion protestant contre le maintien de M. Potvin au Comité d'arbitrage. Il était déraisonnable de demander que le président de la Commission qui formulait l'offre refusée soit impartial lorsqu'il siégerait dans un tribunal nommé pour décider si l'offre était équitable ou non.

M. Paul Beaulac, C.R., tout en appuyant la résolution de M. Campbell, ne croyait pas qu'elle devrait simplement en rester là. Il fut d'avis qu'elle devrait être comprise dans les contrats rendus de la compagnie devant être remis au Comité d'arbitrage. M. Campbell voulut bien ajouter un paragraphe à sa résolution proposant qu'une copie de celle-ci soit envoyée au premier ministre de la province et qu'une autre copie soit ajoutée au dossier. Cette résolution fut adoptée presque à l'unanimité, exception faite d'un groupe dont la proposition n'autorisait que le vote de rejet de l'offre du gouvernement.

Comité formé

Une motion de M. Saint-Germain, proposant que trois actionnaires soient nommés à un comité afin d'étudier s'il y aurait moyen de persuader le gouvernement d'acheter toutes les actions de la compagnie au lieu d'exproprier une partie de ces biens fut aussi adoptée. Il fut proposé que ces membres du comité soient MM. Sydney Dawes, C. R., J. E. Labelle, C.R., et W. H. Howard, C.R. Au cours de deux autres séances ultérieures, les actionnaires de Montreal Island Power et de la Beauharnois Light, Heat and Power rejetèrent aussi l'offre de la Commission et autorisèrent leurs directeurs à prendre les mesures nécessaires pour contester la décision de la Commission et obtenir un règlement plus équitable.

Le Bloc populaire

Le comté de Compton doit avoir un député de langue française

La population est canadienne-française dans une proportion de 71 pour cent, dit M. Laurendeau — Le candidat du Crédit social se retire en faveur du Bloc — "Nous ne voulons pas soulever le fanatisme, dit le chef du Bloc, c'est une question de justice" — M. Aurélien Quintin, le candidat

East Angus le 25 — La campagne électorale du Bloc Populaire Canadien a été inaugurée samedi soir par une grande assemblée qui s'est tenue ici, à la salle municipale. Le chef provincial du Bloc, M. André Laurendeau, a adressé la parole. Il a donné les raisons pour lesquelles le Bloc Populaire Canadien est entré en lice dans l'élection complémentaire de Compton.

peut nous reprocher de réclamer pour le comté, en grande majorité de langue française, un député de langue française, qui pourra représenter à Québec les meilleurs intérêts légitimes de la majorité des électeurs.

Le programme du Bloc

M. Laurendeau a souligné rapidement le programme du Bloc populaire canadien. C'est sur le terrain social que les vieux partis continuent de manifester leur impuissance, dit-il, c'est sur le terrain social que le Bloc populaire canadien continuera de porter la lutte.

Autonomistes, nous le sommes, dit M. Laurendeau, autant et plus que quiconque. Au moment où les vieux partis se réfugient dans des formules creuses nous avons montré les périls sociaux et financiers de la centralisation. Nous avons indiqué les solutions auxquelles le gouvernement s'est partiellement rallié. La victoire de M. Quintin, dit M. Laurendeau, fortifiera la position autonomiste du Québec, elle sera en même temps le triomphe de la souveraineté provinciale.

Le Crédit social

Au cours de cette assemblée on a aussi annoncé que le candidat du Crédit social M. Gérard Houle, se retire et en faveur de M. Aurélien Quintin, le candidat du Bloc Populaire. On a expliqué que ce geste n'établissait pas une alliance de deux mouvements, mais bien que dans les circonstances actuelles, pour ne pas diviser les forces canadiennes-françaises, il était préférable qu'un seul candidat de langue française brigue les suffrages.

Sur la tribune, aux côtés du chef provincial du Bloc Populaire, on remarquait la présence de M. Louis Even, le chef fondateur du mouvement du Crédit social, et quelques-uns de ses lieutenants; de M. Ovide Bergeron, député du Bloc à la législature, pour le comté de Stanstead, et de MM. Napoléon Champigny, qui présidait l'assemblée, Lucien Bilodeau qui agissait comme maître de cérémonies, Aurélien Quintin le candidat, et Gérard Houle, le candidat du Crédit social, qui s'est retiré en faveur de M. Quintin.

M. André Laurendeau

Le chef provincial du Bloc Populaire et député de Laurier à la législature, a été longuement applaudi lorsqu'il s'est levé pour adresser la parole. M. Laurendeau a dit que le Bloc Populaire avait été fondé il y a quatre ans parce qu'il répondait à une nécessité et par des hommes qui avaient complètement perdu confiance dans les vieux partis.

Depuis ces quatre années, aussi bien à Québec qu'à Ottawa, les vieux partis ont mérité plus encore le mépris public, en livrant d'avantage le pays à l'impérialisme et la province aux puissances financières. C'est ainsi, continue M. Laurendeau, que l'on a vu le scandale de l'Ungava faire, à Québec, un triste pendant au scandale fédéral des milliards à l'Angleterre. Depuis ces quatre années, il ne s'est pas produit un seul événement d'importance qui dut nous forcer à modifier nos vues. Durant ces quatre années, continue le chef provincial du Bloc, nos adversaires des vieux partis sont donc restés fidèles à leurs erreurs; quant à nous, sans dévier, nous avons réaffirmé, servi et propagé la même doctrine.

Les idées ne se défendent pas toujours seules, dit M. Laurendeau, elles vivent par l'activité qui les incarne. C'est dans le combat qu'un parti s'aguerrit et répand son programme, ce n'est pas en regardant les autres se battre. Quant la lutte est possible, elle devient un devoir, et c'est ce devoir que nous allons accomplir avec espoir dans Compton.

M. Laurendeau a ensuite souligné que le geste de M. Gérard Houle de retirer sa candidature en faveur du candidat du Bloc, Aurélien Quintin, est un geste qui grandit son auteur.

Nous ne voulons pas soulever le fanatisme, continue le chef du Bloc, mais il s'agit ici d'une question d'équité et de justice. Autrefois, lorsque la population du comté était en majorité de langue anglaise, la population élisait un député de langue anglaise, et c'était justice. Les choses ont changé. On ne

M. Laurendeau soutient que cette autonomie, si on doit la défendre vigoureusement à Ottawa, il faut surtout l'exercer à Québec par une législation appropriée à la population du Québec. Il faut des lois sociales, dit le chef provincial du Bloc, des lois pour les familles, et voilà ce qu'aucun gouvernement provincial, selon le député de Laurier, ne semble avoir entrepris à fond.

La question du logement

M. Laurendeau dit ensuite qu'il faut des maisons saines, aux familles québécoises, des maisons où elles puissent s'abriter. Notre province et notre pays traversent en ce moment la crise du logement la plus terrible qu'ils aient connue. Le député de Laurier rappelle les multiples interventions que les députés du Bloc populaire ont faites au cours des dernières sessions. Il souligne particulièrement la solution qui a été proposée par les députés du Bloc. Cette solution, le crédit urbain, dit-il, semble la meilleure à date. Seul le crédit urbain peut permettre la solution rationnelle du problème de l'habitation, seul il rendrait possible à l'ouvrier, de posséder sa propre maison.

M. Laurendeau a préconisé aussi l'assurance-santé.

En terminant, M. Laurendeau a rappelé la lutte de Stanstead. Il a souligné la similitude de ces deux élections partielles. C'est la même lutte qui se poursuit inlassablement. Les mêmes hommes représentent la même cause.

M. Louis Even

Le chef du mouvement du Crédit social, M. Louis Even, a expliqué les raisons qui ont décidé le candidat créditiste à se rallier en faveur de M. Aurélien Quintin. Notre mouvement n'est pas un parti politique, a-t-il dit. Nous n'avons pas intérêt à placer des députés dans le parlement. Tout ce que nous voulons, c'est faire approuver notre programme par autant de députés possible, afin que ce programme soit mis en réalisation le plus tôt possible.

M. Even, dit qu'au cours d'enquêtes qui ont été effectuées, deux choses ont paru évidentes. Toutes les personnes que nous avons rencontrées, dit-il, avaient deux grands désirs: vivre d'abord, et ensuite la liberté de choisir le mode de vie. C'est la substance du programme de l'Union des électeurs, conclut M. Even.

M. Aurélien Quintin

Le candidat du Bloc populaire a souligné que le geste de M. Houle était une réponse claire et catégorique aux prétentions de ceux qui disent que les Canadiens français ne peuvent s'entendre pour lutter pour une bonne cause.

M. Gérard Houle a aussi adressé la parole.

Congrès des détaillants à Rouyn

Les détaillants d'Abitibi et du Témiscamingue ont tenu ces jours derniers à Rouyn un congrès régional fort bien réussi sous l'égide de leur groupe professionnel, l'Association des Marchands Détaillants. Au cours de ce congrès, M. J.-H. Forget, de Rouyn, a été élu président pendant que M. Barnhart et M. Baril se sont vu attribuer les vice-présidences. Au secrétariat, M. Durocher, comme trésorier, M. Fréves, MM. Chartier, Bureau, Ansara et Beaugrand ont été nommés directeurs.

Au cours des séances d'étude on a surtout étudié les problèmes particuliers à la région et on a signalé qu'à moins d'un effort sérieux de compréhension de la part des centres du Québec et particulièrement de Montréal, le commerce de l'Abitibi et du Témiscamingue prendra le chemin de Toronto ou les grossistes et fournisseurs font un travail réellement organisé pour s'emparer. Le gros problème semble être celui d'une amélioration dans les moyens de communication et on a demandé à l'Association de faire des démarches pour obtenir un lien plus direct et plus rapide entre ces régions du nord-ouest et le reste de la province. Une centaine de marchands de la région assistaient à cette manifestation très bien réussie, clôturée par un banquet au cours duquel M. Léonce Beaudry, le président provincial de l'Association, prononça une remarquable conférence sur les exigences du commerce de détail moderne.

PLateau 5151

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ DUPUIS

VENTE! SERVICES À DÎNER

En verre opalin 30 PIÈCES 6 COUVERTS

298



Votre luxueux service à dîner est précieux... car la véritable porcelaine, comme la faïence et la semi-porcelaine, est rare.

Profitez de cette offre de services pratiques soyez au rayon dès 9 h.

Cette vaisselle en verre teinté opalin (Platonite) ou blanc comme lait, est jolie et pratique à la ville, à la campagne l'été... pour le repas du matin en tout temps.

Achetez-en 2 à la fois pour former un service de 12 couverts

DELAI d'une semaine exigé pour la livraison.

CHAQUE SERVICE COMPREND :

- 6 tasses
6 soucoupes
6 ass. pain-beurre (7")
6 ass. à viande (9")
6 ass. à soupe ou à céréales (8") coupes.

VENDEUSES SUPPLEMENTAIRES POUR VOUS SERVIR PROMPTEMENT

Commandes téléphoniques remplies PLateau 5151 — local 202

DUPUIS — troisième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

La situation dans la viande Congrès des pharmaciens à Québec

Interrogé sur les effets obtenus par la conférence sur la viande, des officiers de l'Association des Marchands Détaillants avec les autorités de la Commission des Prix à Ottawa, la semaine dernière, M. Fernand Boisseau, le secrétaire-général de ce groupe nous a déclaré que des résultats positifs sont attendus sous quelques jours pour donner suite aux recommandations faites par l'Association, soit de revenir aux anciens plafonds au niveau du gros ou d'établir une marge juste la livre entre les prix du gros et les prix de détail. Pour le moment, il semblerait, selon notre informateur, que le bouef de qualité commerciale ait fait sa réapparition sur le marché dont il était disparu depuis une quinzaine et on s'attend à ce que, dans le cours normal des choses, cette qualité de bouef soit satisfaisante d'ici trois ou quatre semaines.

Le bouef de qualité rouge et bleue dont le prix avait subi la semaine dernière une certaine descente, est revenu à son niveau élevé cette semaine et à moins d'une intervention rapide de la Commission des Prix il n'y a pas lieu d'espérer une amélioration de ce côté.

Un vote sera pris à la "Hart Battery"

Un vote doit avoir lieu mercredi le 26 juin parmi les employés de la Hart Battery à Saint-Jean, P.Q., entre le Congrès Canadien du Travail et l'Association Canadienne des Ouvriers d'accumulateurs. C'est ce qu'a annoncé M. Jean-Marie Bédard, directeur régional d'organisation du Congrès Canadien du Travail pour la province de Québec.

Congrès des pharmaciens à Québec

Un groupe important de pharmaciens de la province de Québec, organisés en coopérative sous le nom de Ligue de Protection Economique, Inc., reprend, cette année, la série de ses Congrès annuels que la guerre avait interrompue. Les congressistes se réuniront au Manoir St-Castin, à Québec, mardi le 25 juin, sous la présidence de M. J.-B. Caron, leur président.

Son Excellence Monsieur Vandrey, recteur de l'Université Laval, sera présent au déjeuner qui sera servi aux congressistes au Manoir St-Castin, de même que Son Honneur le Maire de Québec, Monsieur Lucien Borne.

Adoration nocturne

Pour 8h. du soir, vendredi prochain, fête du Sacré-Coeur, à l'Oratoire Saint-Joseph. Après le chant des Complies, procession du saint Sacrement en plein air. Tous les adorateurs sont cordialement priés d'assister à cette belle cérémonie.

Nominations au Service civil

Ottawa, Ont., 22 (D. N. C.). — La Commission du service civil annonce les nominations suivantes: M. Frank Thomas, 419, 3e avenue, Ottawa, nommé au poste de chef, division des terres, au ministère du Transport, M. James Ferguson Grant, 40, avenue Blackburn, Ottawa, nommé au poste de directeur adjoint de réclamation commerciale au ministère du Commerce. M. Grant fut journaliste, carrière qui lui valut plusieurs voyages un peu partout dans le monde. Il travailla pendant quelque temps pour la Gazette de Montréal, puis occupa le poste de correspondant et de vendeur de publicité pour la Société géographique canadienne. Il a beaucoup écrit à son propre compte.

Nouvelles françaises

Mort de M. Henri Hauser Paris, (S.I.F.). — A Montpellier vient de mourir M. Henri Hauser, l'un des historiens français qui, par l'importance et la qualité de ses travaux, s'était acquis une notoriété internationale. Il s'était spécialisée dans l'histoire économique française. M. Hauser était lauréat des prix Montyon, Audiffred et Saintour.

Positeurs dramatiques à tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Marcel Pagnol, de l'Académie française.

Après avoir approuvé le rapport de M. Paul Achard sur les travaux de la Commission et le rapport financier de M. Fernand Rouvray, l'assemblée a procédé à l'élection de la nouvelle commission. Ont été élus: MM. Paul Achard, Jean Guitton, Léopold Marchand, Paul Nivoix, Charles Vildrac, Léon Xanrof, auteurs; M. Henri Busser, compositeur. Cette commission s'est réunie ensuite au siège de la Société où elle a procédé à l'élection de son nouveau bureau. M. Marcel Pagnol de l'Académie française, a été nommé président à l'unanimité.

Vice-présidents: auteurs: MM. Roger Ferdinand, Léopold Marchand, Raoul Praxy, Valentin Tarrault, Charles Vildrac; compositeur: M. Henri Busser.

M. Rouvray a été nommé vice-président trésorier, délégué de la commission. Trésorier adjoint: M. Henri Goublier; archiviste, M. Léon Xanrof; commissaires adjoints pour le cinéma: MM. André Berthomieu et Marcel Carné; commissaire-adjoint pour la Belgique: M. Hermann Glosson, président du comité belge.

Voyages organisés Tour de la Gaspésie Voyage en autobus spécial 20 JUILLET - 10 JOURS Arrêts aux endroits intéressants. Comprenant toutes accommodations Informations et réservations Association Voyages Historiques 5502, av. du Parc - CA. 0795

Adoptés Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal

(BERNIER & SES FILS) RANCHED MONTAGNE 455 R. SULLIVAN MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOILES LAINAGES & COTONS BE 2551-2

EXAMEN DE LA VUE LUNETTES - LORGNONS J. O. GIROUX O.D. Membre diplômé de l'A.E.P.O. de Paris Assisté d'optométristes diplômés Bureau chez Dupuis Frères MONTREAL La Société des Auteurs et compositeurs dramatiques